ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1543 - 6 février 1998 - prix : 9 F

Le grand capital profite de la crise, pour créer des emplois il faut s'attaquer à ses profits !

Dans les entreprises

Air France, Renault, SNCF...

(Pages 10 à 14)

35 heures

NON AUX BAISSES DE SALAIRES ET AU SMIC A DEUX VITESSES !

(Page 4)

M 6189 - 1543 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Les 35 heures à la sauce Jospin-Aubry
– Baisse du chômage ou... augmentation de la misère
– Quand *L'Humanité* se félicite de la politique du gouvernement

5 – L'Affaire Roland Dumas
– Quand le PCF se penche sur son passé
– Audiovisuel : Jospin reste à l'écoute du monde des affaires

6 – Les mics macs du double SMIC

7 – Arrêt de Superphénix
– Taxes sur le diesel

Tribune

6 – Après le congrès de la Ligue Communiste Révolutionnaire
– Note de la rédaction (majorité)

Dans le monde

8 – Espagne : ETA, une politique contraire aux intérêts des travailleurs
– Allemagne : le chômage monte et Kohl craint pour sa place
– Argentine : la Lyonnaise des Eaux n'est pas partageuse

9 – Irak : vers une nouvelle guerre ?
– États-Unis : une société barbare

Dans les entreprises

10 – Guadeloupe : les ouvriers de la banane ont gagné
– Crédit Lyonnais – Paris
– Deux semaines de grève à Cegelec-Chambéry

11 – Air France : suppressions d'emplois annoncées, menaces de restructuration et de filialisation

12 – CHR de Rennes : le ras-le-bol monte !
– Thomson-CSF
– SNCF : agressions et responsabilités patronales

13 – Renault Siège social Billancourt
ELM-Leblanc Drancy (93)

14 – Fourmies-Nord, Norton La Courneuve (93)
– Comatec (Région parisienne)
– EDF

Voir

15 – *Titanic* de James Cameron
– *Le gone du Chaâba* de Christophe Ruggia

Lire

15 – *L'anarchiste de Chicago*

Enseignement

16 – Des postes à l'Éducation nationale !
– «L'égalité, ça vaut le coût»
– Les lycéens d'Abbeville contre le chômage

Profits records en 1997

CE N'EST PAS L'ARGENT QUI MANQUE !

La publication des résultats de quelques groupes industriels français pour l'année 1997 montre que ça va bien pour eux. Ils déclarent sans complexe des milliards de profits alors que dans le pays la misère s'accroît.

Total, le pétrolier français, enregistre un bénéfice record de 7,8 milliards de francs, soit une hausse de 35 % par rapport à 1996. Alcatel-Alsthom, numéro un des télécommunications, annonce un bénéfice provisoire de 4,6 milliards de francs, contre 2,7 l'an dernier, soit une hausse de plus de 70 %, pour un chiffre d'affaires de près de 186 milliards de francs.

Même constat dans l'agro-alimentaire. Danone, numéro un de la branche, affiche un bénéfice de 8 milliards pour un chiffre d'affaires de plus de 88,5 milliards de francs. Son excellente santé financière a permis ou suscité son entrée à la Bourse de New York.

Après avoir licencié plusieurs milliers de travailleurs, (pardon, licencier est un gros mot, on préfère parler de «restructurations»), le groupe Péchiney présente un bénéfice net de 1,8 milliard de francs. De son côté le PDG de Saint-Gobain se félicite «*d'une hausse de 6,5 % de la productivité*». Ce qui aurait permis au groupe de dégager «*les profits les plus élevés de son histoire*», soit un bénéfice net de 5,6 milliards de francs (en hausse de 30 % par rapport à 1996).

Bien d'autres entreprises engrangent d'énormes profits. Colas, par exemple, le leader mondial de la construction des routes connaît une expansion sans précédent. Son chiffre d'affaires dépasse les 26 milliards de francs en 1997 (un peu plus de 19 milliards en 1996) et son bénéfice s'élève à 400 millions. Profits records également dans la distribution où Casino et Rallye annoncent, pour le premier, un bénéfice de plus d'un milliard de francs (soit une augmentation de 33 % par rapport à 1996) et pour le second 400 millions (soit une hausse de plus de 250 %).

Dans tous le secteurs, l'énergie, la métallurgie, l'agro-alimentaire ou la distribution, les grandes entreprises capitalistes affichent une insolente santé, à l'heure où des millions de femmes et d'hommes sont au-dessous du seuil de pauvreté.

Plus le nombre de chômeurs s'accroît, plus la population laborieuse s'appauvrit et plus les grands groupes industriels annoncent des profits colossaux. Jospin et ses compères du gouvernement expliquent que faire droit aux légitimes revendications des sans-emploi et des travailleurs, ferait selon ses termes, «*exploser le budget qui est corseté par des contraintes.*» Sans doute ignore-t-il tous ces chiffres de profits, qui s'étalent pourtant au grand jour dans toute la presse économique ? Disons plutôt que pour lui et les siens, les profits, c'est sacré, et qu'il ne faut surtout pas y toucher.

Puisqu'ils n'osent pas, ou ne veulent pas le faire, il faudra donc que les travailleurs, sans emploi et ceux qui en ont encore un, le fassent à leur place.

René CYRILLE

Péages en hausse

DES PROFITS BÉTONS GARANTIS PAR L'ÉTAT

Le 1er février, les tarifs des péages d'autoroute ont augmenté en moyenne de 2,3 %, augmentation plus ou moins forte selon les sociétés concessionnaires. Cofiroute a ainsi augmenté le trajet Paris-Rennes de 4,4 % et le trajet Paris-Tours de 5,7 % d'un coup. Déjà l'an dernier, cette société avait augmenté ses tarifs de péage de 5,1 % !

Le tarif de l'A 14, un tronçon mis en service en 1996 entre Orgeval et Paris-La Défense, et qui coûtait déjà le coquet tarif de 30 F pour seulement 15 kms, vient de passer à 33 F aux heures de pointe, soit 10 % d'augmentation. Cette autoroute mise en service pour soulager, justement aux heures de pointe, l'autoroute A 13 de Normandie, soulagera surtout le porte-monnaie de ses usagers !

Cofiroute – société privée qui regroupe les plus grandes entreprises du BTP : Lyonnaise des Eaux, Générale des Eaux, Bouygues et Eiffage – a été chargée en 1970 de la construction et de l'exploitation des autoroutes A 10 (Paris-Le Mans à l'époque) et A 11 (Paris-Poitiers). Elle a obtenu ensuite, au fil des années, d'abord par concours, puis sans appel d'offres (ce qui lui a valu une plainte des usagers auprès de la Commission européenne de Bruxelles en 1996), 650 kms supplémentaires de bitume à péage. Au total, des chantiers représentant plusieurs dizaines de milliards de francs.

L'État laisse ainsi des tronçons importants du réseau routier en concession au privé, alors que cette tâche en tant que service public devrait lui incomber. C'est une manne pour les bétonneurs : Cofiroute affiche depuis 1985 d'énormes bénéfices, entre 10 et 20 % de son chiffre d'affaires ! Les dirigeants disent eux-mêmes pour se défendre que, pendant les quinze premières années d'exploitation, ils n'ont pas fait de profits ; on peut donc en conclure que depuis qu'ils en avouent, les autoroutes ont été amorties et qu'elles devraient naturellement être aujourd'hui gratuites.

Le Programme Commun de la Gauche promettait dès 1972 la suppression des péages sur les autoroutes. Charles Fiterman, quand il était ministre des Transports (PCF) disait, en 1983, que cela ne serait pas possible avant 1995 ! Nous sommes en 1998 et la suppression n'est toujours pas à l'ordre du jour. Au contraire même, les tarifs augmentent ! Qu'en pense le ministre Jean-Claude Gayssot ?

Claire LACOMBE

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Le grand capital profite de la crise
POUR CRÉER DES EMPLOIS IL FAUT S'ATTAQUER À SES PROFITS

En ce début février, les états-majors des grands partis politiques, et même de ceux des petits qui ont accès à la mangeoire gouvernementale, ont déjà les yeux rivés sur les élections régionales qui auront lieu dans six semaines, le 15 mars prochain.

Les élections régionales ne peuvent changer ni le gouvernement ni la majorité à l'Assemblée nationale. Mais les présidents d'assemblées régionales gèrent des sommes considérables qui les intéressent beaucoup, comme elles intéressent les sociétés qui feront des travaux pour les régions ou les départements.

C'est dire que tout ce qui compte comme personnalités politiques locales dans les départements se bouscule pour figurer sur les listes des grands partis qui peuvent emporter les présidences de régions. Et cela grenouille dans ce monde politique car, pour les états-majors, mettre tout ce monde d'accord n'est pas chose commode.

Jusqu'à présent, la majorité des régions est détenue par la droite. Le Parti Socialiste espère donc récupérer bon nombre de présidences de ces assemblées régionales. Cela intéresse au premier chef Jospin qui pourra prétendre, dans ce cas, que c'est une caution de sa politique.

Mais les travailleurs, les salariés, les chômeurs, les jeunes qui vont se retrouver demain sur le marché de l'emploi, sont-ils vraiment concernés par le résultat de ces élections ?

On a déjà vu que le changement de majorité et le changement de gouvernement n'avaient rien changé d'important à la situation sociale. C'est par des grèves et des manifestations que les travailleurs menacés de licenciements collectifs doivent toujours protester. C'est par des occupations d'agences ASSEDIC et ANPE que les chômeurs ont dû essayer de se faire entendre. Dans les deux cas, le gouvernement est resté aussi sourd que ses prédécesseurs.

Dimanche 1er février, ce sont les instituteurs qui défilaient à Paris pour protester contre la situation où pour un même travail ils sont payés à deux vitesses, situation décidée par un gouvernement socialiste du temps de Mitterrand où Jospin était ministre de l'Education nationale et Allègre son conseiller. C'était, paraît-il, une mesure provisoire. Les socialistes sont revenus au pouvoir, mais il n'est même pas envisagé, après l'an 2000 comme pour les 35 heures, de supprimer cette injustice.

Alors, ce ne sont pas les élections régionales qui résoudront le problème crucial qui se pose aux travailleurs, c'est-à-dire le chômage. Trois millions de chômeurs, plus de deux millions d'emplois précaires ou à temps partiel imposé, c'est non seulement insupportable, mais cela fait pression sur tous les salaires.

Aujourd'hui 11 % des salariés ne gagnent que le SMIC, c'est-à-dire 5 240 F net mensuels et un certain nombre d'autres gagnent moins que le SMIC du fait du temps partiel imposé. En 1992, près d'un salarié du privé sur deux gagnait moins d'une fois et demie le SMIC. Cela ferait aujourd'hui moins de 7900 F par mois. Mais la proportion de tels salaires a considérablement augmenté par rapport à 1992 et représente, à l'heure actuelle, bien plus de la moitié des travailleurs du privé.

Alors, qui va gérer les budgets régionaux importe peu aux travailleurs. Ce qui importe, c'est le chômage.

Pour créer des emplois et pour empêcher le patronat d'aggraver le chômage et de baisser les salaires, il faut des mesures de salut public. Il faut faire payer ceux qui ont profité de la crise, ceux qui font des plus-values boursières énormes. C'est le seul moyen de renflouer les caisses de l'État sans s'en prendre aux plus démunis et aux salariés.

Il faut interdire les licenciements collectifs, réquisitionner les grandes entreprises qui font des bénéfices énormes et qui osent licencier quand même. Il faut supprimer les secrets bancaire et commercial qui permettent de cacher ces bénéfices et surtout où va l'argent et à qui.

Le gouvernement ne le fait pas et ce ne sont pas les présidents de conseils régionaux qui le feront. Si cela doit être fait, c'est l'ensemble du monde du travail qui l'imposera !

MEETINGS avec Arlette LAGUILLER

et les candidats qui conduiront les listes Lutte Ouvrière aux élections régionales

• CHATELLERAULT •
Jeudi 5 février à 20 h
Salle Camille-Pagé
(12, avenue Camille-Pagé)
avec Patrice VILLERET

• STRASBOURG •
Vendredi 6 février à 20 h
Palais des Congrès
place de Bordeaux
avec Roland ROBERT

• ARLES •
Lundi 9 février à 18 h 30
Salle des fêtes
(Maison des associations)
boulevard des Lices
avec Patrick GRENIER

• SAINT-BRIEUC •
Jeudi 12 février à 20 h
Salle de l'amphithéâtre
place de la cité à Ginglin
avec Martial COLLET

• SAINT-NAZAIRE •
Vendredi 13 février à 20 h
Maison du Peuple
avec Marie-France BELIN

• LIBOURNE •
Lundi 16 février à 20 h
Théâtre « Le Liburnia »
rue Donnet
avec Nelly MALATY

• CORBEIL-ESSONNES •
Mercredi 18 février à 20h30
Espace Papeterie la Nacelle
avec Monique LEBORGNE

• CHERBOURG •
Jeudi 19 février à 20 h
Salle polyvalente
complexe sportif Chantereyne
avec Régine MROWKA
et Christian LEROUVILLOIS

• MARSEILLE •
Jeudi 21 février à 18 h
Salle de l'Alhambra
340, bd Chave (gare de la Blancarde)
avec Patrick GRENIER

• ELBEUF •
Lundi 23 février à 20 h 30
Salle Franklin, rue Mendès-France
avec Gisèle LAPEYRE

• GRENOBLE •
Mardi 24 février à 20 h
Alpexpo
avec Roland CALMEL

• ARGENTEUIL •
Samedi 28 février à 19h30
Salle Jean Vilar
avec Patrice CRUNIL
et Michel BRETON

LES 35 HEURES À LA SAUCE JOSPIN-AUBRY

AFP

Aubry-Jospin en visite à la verrerie Saverglass. Querelle à propos de l'étiquette de la loi, mais le contenu risque d'être amer.

Le débat sur les 35 heures se poursuit à l'Assemblée nationale, en attendant le vote qui devrait intervenir le 10 février. En attendant, on continue d'entendre des patrons, tel celui du groupe Peugeot-Citroën, expliquer que ces 35 heures auraient «*un effet désastreux sur l'emploi*» et la droite parlementaire renchérir sur le même thème. Jospin, Martine Aubry, de leur côté, s'efforcent d'expliquer que cette loi sera tout à fait bonne et douce pour le patronat... sinon pour les travailleurs et les chômeurs.

Côté Jospin, il s'agit de faire croire que cette loi peut être bénéfique pour l'emploi et ainsi, de faire patienter les travailleurs et les chômeurs. De ce point de vue, les critiques du patronat lui rendent service, dans une certaine mesure.

Accompagné d'Aubry, Jospin a fait une visite éclair dans une usine qui vient de décider d'appliquer la loi de Robien, sous prétexte de montrer l'efficacité de la réduction de l'horaire de travail pour protéger sinon créer des emplois. L'usine en question est une verrerie de l'Oise qui emploie 580 personnes et entend réduire l'horaire de travail de 35 à 31 heures pour la moitié du personnel en travail posté et de 39 à 35 heures pour le reste. Cela afin d'éviter paraît-il une centaine de suppressions d'emplois et d'embaucher au contraire de 60 à 80 personnes... parole de patron.

Seulement ni Jospin ni Aubry ne se sont attardés pour savoir d'une part, dans quelles conditions ces nouvelles embauches devraient intervenir et d'autre part, comment se traduit cette application de la loi de Robien pour les travailleurs de l'entreprise. Elle s'accompagne en effet dans l'immédiat d'une baisse de 1 à 3% des salaires, de leur gel pendant trois ans ainsi que de l'annualisation du temps de travail. Et ce que Jospin et Aubry ne disent pas non plus, c'est que la verrerie en question ne se porte pas si mal que cela puisque, depuis cinq ans, elle verse chaque année quelque trois millions de francs de rente à la famille qui en est propriétaire.

Les travailleurs de la verrerie, comme le soulignait un délégué CGT cité par *L'Humanité* qui rapportait la visite ministérielle, s'usent la santé et transpirent des profits pour que la famille en question reçoive sa rente annuelle. Il notait également qu'en rognant quelque peu (sans même tout leur prendre, donc !) sur les dividendes qu'elle reçoit, il n'aurait pas été nécessaire de baisser les salaires d'une centaine de travailleurs. Voilà ce que Jospin et son gouvernement appellent une application «exemplaire» de la loi de Robien !

Dans la discussion sur les 35 heures, le gouvernement et toute la «gauche plurielle» discutent surtout de la façon dont les salaires devraient évoluer. Et ce qui revient dans les débats n'est pas seulement la baisse de l'horaire de travail pour l'an 2000 ou 2002, mais aussi et surtout, et pour tout de suite, l'annualisation du temps de travail, la flexibilité, les aménagements possibles au gré des besoins des patrons, avec toujours cette conclusion qu'il faut, comme dit Aubry, une modération salariale «*de l'ordre de 0,5 à 1%*». Comme si les salaires bloqués depuis des années n'étaient pas déjà particulièrement modérés !

Le gouvernement Jospin invite à «partager l'effort». Avec qui ? Certainement pas avec les patrons qu'il s'agit d'inciter à accepter les 35 heures moyennant de nouvelles subventions, des allégements de charges sociales et autres dégrèvements.

Pour faire reculer le chômage, massivement et rapidement, il n'y a rien à attendre de ce côté-là. Pour travailler moins et partager le travail entre tous, comme pour défendre son niveau de vie et ses conditions de travail, la classe ouvrière tout entière devra se mobiliser et imposer sa volonté à ce gouvernement et au patronat dont il sert les seuls intérêts.

Lucienne PLAIN

BAISSE DU CHÔMAGE OU... AUGMENTATION DE LA MISÈRE

Officiellement, il y aurait eu une diminution du chômage au mois de décembre 1997 : 86800 chômeurs de moins, soit un total de 3027800 chômeurs inscrits sur les registres des ANPE.

Tout le monde s'en est félicité... à part les chômeurs eux-mêmes. Martine Aubry a parlé de «*résultats encourageants*» qui prouveraient une «*tendance bien orientée*» de la politique du gouvernement. François Hollande, premier secrétaire du Parti Socialiste, a, lui, parlé de «*résultats sans précédent*». Ce serait «*sans aucun doute*» d'après le ministre de l'Emploi, les premiers effets des «*50000 emplois-jeunes*» créés dans l'Éducation nationale. De leur côté, les politiciens de droite ont essayé de s'approprier cette prétendue baisse du chômage en clamant qu'elle ne pouvait être que l'effet de la politique du gouvernement précédent : les contrats initiative-emploi, sans doute !

Ces chiffres arrivent opportunément, mais sont à prendre avec la plus extrême prudence. Car les fêtes de fin d'année sont toujours propices à l'augmentation de nombreux «petits boulots», qui n'existeront plus le mois suivant. Par ailleurs, les syndicats FO et CFDT de l'ANPE notent une très forte augmentation des radiations administratives pour absence au contrôle ou maladie. La nécessité récente de s'inscrire aux ASSEDIC et non plus à l'ANPE comme auparavant a également contribué à augmenter le nombre de radiations qui sont en hausse de 52% par rapport à décembre 1996. Enfin, le travail précaire sous toutes ses formes a crû considérablement, de 35%, permettant aux entreprises d'intérim d'annoncer un chiffre d'affaire global en hausse de 21,5%.

Tout cela signifie qu'il y a une augmentation importante du nombre de travailleurs qui n'ont pas de quoi vivre correctement, qui n'ont pas vraiment un emploi... même en admettant que ce chiffre de 86000 personnes en moins au chômage en décembre dernier soit exact !

Aline RETESSE

QUAND «L'HUMANITÉ» SE FÉLICITE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

A propos de la baisse des chiffres du chômage, *L'Humanité* n'a pas été en reste pour se réjouir des 2,8% de chômeurs en moins, selon le comptage officiel bien sûr. On pouvait lire dans *L'Humanité* du samedi 31 janvier : «*Il y a des jours comme ça où l'info donne de l'oxygène. les statistiques de l'ANPE ont fait état hier de la plus forte baisse du chômage enregistrée jusqu'ici*». Ces propos enthousiastes étaient quand même tempérés par un «*certes, ce n'est pas le bout du tunnel*». C'est le moins qu'on puisse dire ! Mais la critique s'arrêtait là.

Voilà donc *L'Humanité* qui prend pour argent comptant les statistiques du chômage, ce qui est nouveau. Les chiffres officiels étaient critiqués plus systématiquement, et avec bien plus de pertinence, du temps du gouvernement de droite.

Le Parti Communiste tente de convaincre les travailleurs et ses propres militants que le bilan du gouvernement socialiste est «*globalement positif*». Cette façon de voir est sûrement destinée à sauver l'emploi... des ministres communistes. Mais cela ne peut que mettre des bâtons dans les roues des militants qui cherchent sincèrement à offrir une issue aux millions de travailleurs jetés dans la misère.

A. R.

Affaire Roland Dumas

QUAND LES POLITICIENS PASSENT LES BORNES, OU EST LA LIMITE ?

La dernière «affaire» en date, concernant la vente de six frégates par Thomson à Taïwan, grâce aux bons offices de Elf, un gros contrat de 15 milliards sur lequel Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères à l'époque, avait eu à se prononcer, suscite d'autant plus de réactions que celui-ci est actuellement président du Conseil constitutionnel, c'est-à-dire, paraît-il, la plus haute autorité morale de la République!

Les perquisitions effectuées à son domicile et dans ses bureaux, par les juges à la recherche d'un détournement d'une partie du pot-de-vin de 150 millions de francs versé par Thomson, ont révélé l'existence de gros versements en liquide, pour un total de quelque 10 millions de francs, sur le compte bancaire de Roland Dumas.

Alors, bien sûr, nous ne savons pas si la justice aura finalement quelque chose à reprocher personnellement à Roland Dumas, mais on peut déjà dire pour le moins qu'il fréquente des gens peu recommandables puisque l'une de ses proches amies, celle-là même qui était censée lui faire dire oui à la livraison des vedettes, a touché 45 millions de pots-de-vin et est actuellement en prison. Mais Roland Dumas n'est pas le seul à avoir de mauvaises fréquentations.

À propos de cette affaire, c'est Rocard qui dans *Le Journal du Dimanche* a déclaré que : «*Par une sorte d'esthétisme, François Mitterrand aimait à s'entourer de gens un peu à la limite. Ainsi est né autour de lui, à son insu en grande partie, toute une culture politique cynique, portée par des gens intéressés par les privilèges liés au pouvoir...*»

«Les gens un peu à la limite» ne sont pas cités, certes, mais l'allusion est transparente et n'a guère dû plaire à son «ami» Dumas. Mais il est vrai que la liste des «gens un peu à la limite» qui entouraient Mitterrand est longue, de Patrice Pelat et Max Théret, grands amis de Mitterrand et accusés de délits d'initiés dans l'affaire Péchiney, à Jean Bousquet, haut fonctionnaire sous Pétain, et ami de toujours de Mitterrand...

On pourrait même s'étonner que Rocard n'ait rien dit plus tôt sur les dangers de ce qu'il appelle «l'esthétisme» de Mitterrand. Mais après tout Rocard lui-même, Premier ministre pendant trois ans, faisait partie du même entourage et d'ailleurs Roland Dumas fut son ministre des Affaires étrangères à l'époque de la négociation du contrat avec Taïwan.

Alors la «culture politique cynique» dont Rocard parle est bien plus partagée que Rocard, qui joue aujourd'hui les naïfs tout en réglant ses comptes, veut bien le reconnaître. Cynique, Mitterrand l'était le premier, lui qui maniait si bien le double langage, homme de droite qui a réussi à se faire passer pour le représentant de la gauche... pour mener, une fois au pouvoir, la même politique que la droite ! Et Rocard, cet ancien dirigeant du PSU, qui a contribué à cette politique en tant que Premier ministre de Mitterrand pendant trois ans, de 1988 à 1991, est également un expert en la matière.

Les «affaires» qui font régulièrement la une des journaux montrent à l'évidence que «les gens à la limite» sont légion parmi les fréquentations des hommes politiques de droite comme de gauche et que ces politiciens sont «bien limites» eux aussi ! Quant au cynisme, c'est bien la chose la mieux partagée parmi ceux qui se succèdent au pouvoir.

Dominique CHABLIS

Pas besoin de plonger dans des archives pour savoir que le PCF mène depuis des décennies une politique favorable à la bourgeoisie.

Gamma

QUAND LE PCF SE PENCHE SUR SON PASSÉ

Le PCF a confirmé sa volonté d'ouvrir ses archives aux historiens. Dans la foulée, Robert Hue, qui cherche toutes les occasions d'affirmer que son parti a définitivement rompu avec son passé stalinien et qu'il est désormais «*un parti comme les autres*», a déclaré vouloir tirer un trait sur les «*errements*» et les «*dérives*» passés du PCF. Il a même laissé entendre que ses instances dirigeantes pourraient réexaminer prochainement certaines «affaires» et exclusions «*qui ont marqué* (son) *histoire*».

Cette évolution du PCF vers une «plus grande transparence», déjà annoncée par Georges Marchais en 1993, pourra séduire quelques chercheurs et historiens, en quête d'anecdotes inédites sur la vie du parti. Sur sa lancée, le PCF reviendra peut-être aussi sur les accusations qui ont servi, dans le passé, à différentes époques, à éliminer certains de ses dirigeants. Cela lui serait d'autant plus facile qu'aucun d'entre eux n'a jamais représenté une véritable opposition de gauche, incarnant les intérêts de la classe ouvrière et la volonté de combattre le capitalisme.

En revanche, Hue et les dirigeants du PCF n'ont nullement l'intention de revenir sur l'aspect le plus nocif de son passé stalinien. Car, à l'école de Staline, les dirigeants du PCF furent durant des décennies à la fois les relais, en France, d'une politique diamétralement opposée aux intérêts historiques et immédiats du prolétariat que la bureaucratie stalinienne prétendait incarner, et les complices de l'extermination de nombreux militants trotskistes, restés fidèles à la tradition léniniste. Et si le PCF reprit à son compte – après bien des hésitations – la «déstalinisation» décidée à l'époque de Khrouchtchev, ce ne fut nullement pour renouer avec une politique communiste et révolutionnaire, mais pour se rendre plus présentable aux yeux de la bourgeoisie française.

De juin 1936 à mai 1968, en passant par la période qui suivit la Deuxième Guerre mondiale, bien des espoirs et des luttes furent ainsi trahis par les dirigeants du PCF. Ils mirent en jeu tout le crédit de leur parti dans la classe ouvrière et le poids de leur appareil pour faire cesser les grèves et rétablir le pouvoir de la bourgeoisie, lorsque celui-ci se trouvait affaibli ou menacé. Et le fait que certains d'entre eux aient fait les frais des luttes de clans au sein de l'appareil du PCF n'enlève rien à leur responsabilité et à leur complicité dans cette politique.

Quant à Robert Hue et aux dirigeants actuels du PCF, en acceptant de participer au gouvernement et de cautionner les attaques de Jospin contre les travailleurs, ils ne font que poursuivre dans cette voie qui conduit de plus en plus le PCF à être effectivement un parti comme les autres, un parti de gouvernement bourgeois défendant en fait les intérêts des possédants face à ceux de la classe ouvrière.

R.M.

Audiovisuel

JOSPIN RESTE À L'ÉCOUTE... DU MONDE DES AFFAIRES

Invoquant «*l'indépendance de l'information*», Jospin avait laissé entendre, mais c'était avant les élections, qu'il limiterait à 25% la part de capital qu'une seule entreprise peut détenir dans une chaîne de télévision privée. Même si cette mesure ne changerait pas grand-chose dans la pratique, elle vient d'être remisée au grenier des promesses non tenues. Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication, vient en effet d'annoncer que rien de tel n'est prévu dans sa future loi sur l'audiovisuel. Il faut dire que les trois chaînes privées sont possédées pour TF1 à 39% par Bouygues, pour Canal plus à 34% par Havas, c'est-à-dire la Générale des Eaux, et pour M6 à 34% par la Lyonnaise des Eaux.

Une bonne partie des marchés que réalisent ces groupes capitalistes proviennent de commandes de l'État ou des collectivités locales. Le fait que ces groupes soient présents dans le secteur de l'audiovisuel n'est pas simplement lié à la rentabilité de ce secteur. Certes, il est rentable. Mais cette présence permet, en plus, de rentabiliser les autres activités de ces groupes. Car il permet de pratiquer le donnant, donnant. Un passage à la télévision, quoi de mieux pour assurer l'avenir d'un politicien ? Surtout s'il renvoie l'ascenseur au moment de l'attribution des contrats d'État ou des contrats municipaux.

Des juges ayant porté sur la place publique ces relations peu ragoûtantes, Jospin s'était engagé à y mettre – un tout petit peu – le holà en abaissant le seuil, aujourd'hui fixé à 45%, de la participation d'un seul groupe au capital d'une chaîne de télévision. Il vient d'annoncer qu'il revenait sur cet engagement. Cela remplit manifestement d'aise les rois du bâtiment et travaux publics, et autres prestataires des services municipaux...

Ceci dit, même si le fameux seuil avait été abaissé, cela n'aurait pas plus assuré «l'indépendance de l'information». Tout au plus cela aurait-il pu la rendre moins dépendante des intérêts d'un unique groupe capitaliste et assurer une redistribution des cartes entre divers groupes.

Mais les moyens d'information n'auraient pas été plus indépendants du monde des affaires. D'abord parce que celui-ci possède directement la quasi-totalité des médias, chaînes de télévision, mais aussi presse et radios. Derrière *L'Express*, *L'Expansion* ou *Courrier International*, il y a la Générale des Eaux. *Paris-Match* ou *Le Journal du Dimanche* sont contrôlés par le groupe Lagardère. *Le Point* est financé par Pinault. Et même *Le Monde*, qui proclame volontiers que lui a su rester «indépendant» à la différence de ses confrères, a 47% de son capital détenu par des groupes privés. Sans parler de ces magnats de la presse proprement dite, comme feu Hersant qui a laissé une partie de son empire à l'un de ses rejetons.

Et puis, au-delà de la possession directe des médias, il y a la possibilité de peser sur eux en augmentant ou en coupant les budgets publicitaires.

L'information est libre, dit-on. Oui, mais dans les limites autorisées par les puissances d'argent.

Daniel MESCLA

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

APRÈS LE CONGRÈS DE LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE

La Ligue communiste révolutionnaire demeurera donc communiste, en tout cas pour les quelques mois qui viennent. De même elle conservera l'organisation traditionnelle du mouvement communiste, en cellules.

Certes les changements n'ont été évités que de justesse, puisqu'il n'a manqué que quelques votes pour atteindre les deux tiers des voix nécessaires à leur adoption par le congrès. De plus ils avaient avant tout une valeur symbolique. L'évolution qu'ils étaient destinés à sanctionner est largement entamée.

Et l'orientation qui est celle de la LCR depuis quelques années a été largement confirmée, elle par plus des deux tiers des voix. Ainsi la dérive vers la droite d'une fraction du mouvement trotskyste va continuer. Une nouvelle fois une partie de l'extrême-gauche, fatiguée d'être minoritaire, cède à la pression qui la pousse à tenter de s'intégrer à la gauche bien pensante et bien réformiste, ou plutôt bien bourgeoise et bien gouvernementale.

C'est un phénomène déjà vu, trop souvent. C'est quand même un paradoxe qu'il se reproduise maintenant. Car aujourd'hui intégrer la gauche, même plurielle, même avec l'ambition d'en constituer l'aile gauche, c'est apporter directement son soutien à une politique anti-ouvrière et anti-populaire. Le gouvernement Jospin ne vient-il pas d'en donner une nouvelle illustration avec le mouvement des chômeurs ? Un mouvement dans lequel des camarades de la LCR ont pourtant joué un rôle moteur.

La politique, comme les dieux anciens, rend-elle aveugles ceux qu'elle veut perdre ? Nous excluons, bien sûr, que la majorité des camarades de la LCR soient mus par l'appel de la mangeoire et le simple appétit des postes et des positions, pour ne retenir que, désespérée d'un trop long célibat, la LCR est prête à n'importe quel mariage, quitte à risquer la mésalliance. Mais ceux qu'elle poursuit de ses assiduités, gauche du PS, ex-communistes, droite du PCF, Verts, etc. l'ont repoussée jusqu'ici, ou pire ne l'ont jamais acceptée un court instant que pour aller coucher ailleurs à la première œillade d'un partenaire plus solidement installé dans les allées du pouvoir. Dédaignée ou délaissée ! Vous parlez d'une perspective pour les militants LCR ! Vous parlez d'un débouché politique pour les acteurs du mouvement social !

Cette fois d'ailleurs la LCR dérive encore plus loin en cherchant à se débarrasser de l'étiquette communiste. Pour complaire évidemment à toute cette gauche soi-disant socialiste dont elle recherche l'alliance et pour qui il est de bon ton de considérer le communisme comme une idéologie dépassée ou morte. Que la gauche tire sur les corbillards, en faisant mine de découvrir aujourd'hui ce que fut réellement le stalinisme et en l'assimilant au communisme, voilà qui est dans ses habitudes. Mais franchement n'était-il pas plus ambigu pour les trotskytes et donc difficile de se dire communiste au bon temps du stalinisme justement, quand tout le monde, et cette fois pas seulement des politiciens couards, cyniques ou hypocrites mais beaucoup de militants ouvriers de bonne foi confondaient stalinisme et communisme ?

Pourtant une forte minorité du congrès a refusé de se débarrasser de l'étiquette. C'est la preuve que la dérive actuelle n'est pas acceptée sans oppositions et sans questions. C'est la preuve que le sort de la LCR toute entière n'est pas scellé. Et c'est la preuve que le combat de ceux qui au sein de la LCR elle-même s'opposent à cette dérive est aussi le combat de tous les militants communistes révolutionnaires.

Et devrait être le combat de Lutte Ouvrière. En cessant de considérer que les points marqués jusqu'ici, en particulier sur le plan électoral, lui permettent de tenir pour quantité négligeable la LCR comme le reste de l'extrême-gauche. En cessant de fournir un argument de poids à tous ceux qui poussent la LCR sur sa droite… puisque sur sa gauche il n'y a personne qui lui propose une perspective et un combat, et en tout cas pas LO.

Mais pour cela notre organisation doit sortir d'une attitude qui est d'ailleurs le pendant exact… de l'attitude de la LCR vis-à-vis de LO et de l'extrême-gauche, ne pas faire semblant d'oublier que celle-ci existe, savoir en temps opportun proposer une politique pour le mouvement révolutionnaire tout entier : une politique d'opposition résolue au gouvernement, mais aussi une collaboration militante pour une mobilisation de l'ensemble du mouvement ouvrier afin d'imposer un plan d'urgence contre le chômage pour lequel milite d'ailleurs LO.

Par exemple, même si c'est une affaire secondaire, qu'en aurait-il coûté à Lutte ouvrière de proposer à l'extrême-gauche de se présenter en commun aux prochaines élections régionales et d'explorer avec tous ceux qui disent partager des orientations essentielles s'il y avait les bases d'accord suffisantes ? La LCR qui a une autre orientation n'aurait pas accepté ? Peut-être. Mais cela aurait aidé ceux qui dans la LCR défendaient cette perspective.

Ces élections ne sont certes qu'une péripétie mineure de la vie politique. En revanche sur les vrais terrains où se déroule la lutte de classe, il est capital que l'orientation révolutionnaire recueille le soutien d'un maximum de forces militantes. Or puisque la situation de l'extrême-gauche est telle qu'il existe plusieurs groupes de différente importance à côté de LO, à commencer par la LCR, il est souhaitable que chaque organisation ne se prépare pas chacune de son côté et sans contact avec les autres pour les futures luttes, en tout cas sans avoir exploré s'il n'est pas possible de le faire ensemble.

Les 10 et 11 janvier dernier, la tendance R ! minorité de la LCR, Voix des travailleurs et notre fraction réunissaient 450 camarades lors d'une rencontre militante ouvrière. Une petite fraction de l'extrême-gauche seulement donc. Mais la preuve tout de même qu'il y a des militants, et en particulier des militants ouvriers, de LO mais aussi de la LCR et d'autres tendances, qui ressentent le besoin de confronter leurs opinions à propos de la politique correspondant aux intérêts de la classe ouvrière, le besoin aussi de tisser des liens en vue d'une collaboration sur la base d'une orientation lutte de classe et d'une opposition résolue tant au patronat qu'au gouvernement de gauche actuel.

Le congrès de la LCR est une nouvelle preuve que l'orientation que notre fraction propose à Lutte ouvrière peut trouver une résonance dans une extrême-gauche qui est loin d'avoir disparu. Faire comme si le reste de l'extrême-gauche n'existait plus reviendrait à miser sur la politique du pire, qui est le plus souvent la pire des politiques.

Jacques MORAND

(Voir ci-contre la note de la rédaction) ⇨

Leur société

LES MICS MACS DU DOUBLE SMIC

Bien malin qui est capable de dire ce que devraient toucher les smicards lorsque sera en œuvre, si elle l'est un jour, la loi sur les 35 heures. Même s'il reste plus de deux ans avant cette échéance, les déclarations d'Aubry et des différents ministres ont de quoi laisser perplexe.

Actuellement le SMIC, pour 39 heures de travail hebdomadaires, c'est-à-dire 169 heures mensuelles, s'élève – si l'on ose dire – sur la base d'un SMIC horaire de 39,43 F à 6 663,67 F brut, et à 5 239,99 F net par mois. Selon les dires du gouvernement, il ne serait pas question que les smicards d'aujourd'hui voient leur salaire diminué, ce qui serait le cas si les 35 heures étaient payées au taux horaire du SMIC actuel. Mais, dans le même temps, il dément les chiffres des patrons, qui crient à l'assassinat si on leur impose une mesure qui se traduirait, disent-ils, par une augmentation des smicards de 11,4 %. Ce serait le cas si l'on divisait les 5 239,99 F du SMIC mensuel actuel par 151 heures, ce qui correspondrait à 35 heures hebdomadaires.

Le gouvernement a donc sorti de sa boîte à idées le projet, pour le moins embrouillé, de double SMIC. Auscultant les textes et les déclarations ministérielles, les spécialistes ont travaillé ferme sur ce « *casse-tête des deux SMIC* », pour reprendre l'expression du quotidien *Le Parisien*. Il y aurait, si l'on comprend bien, quatre situations. Une première où des travailleurs, employés dans des entreprises de moins de 20 salariés, travailleraient 39 heures pour un SMIC normal. Un deuxième cas serait celui des entreprises de plus de 20 salariés qui passeraient à un horaire de 35 heures, où les smicards continueraient à toucher le même salaire que celui qu'ils touchent aujourd'hui, soit pour 35 heures travaillées 39 heures payées. Une troisième situation concernerait ceux qui seraient embauchés, après la mise en œuvre de la loi, sur la base de 35 heures, mais payées 35. Enfin il pourrait y avoir des salariés qui continueraient à travailler 39 heures, soit quatre heures supplémentaires, majorées au mieux à 25 %, ce qui reviendrait à une heure de plus payée chaque semaine. Ils seraient rémunérés 40 heures pour 39 heures travaillées : ceux-là auraient une – toute petite – augmentation de salaire, mais pas de réduction d'horaire.

En somme, seuls les travailleurs dans la deuxième situation évoquée auraient à la fois une réduction du temps de travail et le maintien – seulement le maintien – de leur maigre salaire actuel, le SMIC. Et il existerait avec ces 35 heures à la sauce Aubry-Jospin des travailleurs au SMIC faisant le même horaire, mais ne touchant pas le même salaire – en particulier ceux du troisième cas de figure. De fait ce serait l'officialisation, avouée ou pas, de la fin du SMIC, de cette réglementation qui fixe un seuil minimum de salaire en deçà duquel on ne peut – théoriquement – pas embaucher un salarié. C'est un seuil qui est de moins en moins respecté, illégalement et même légalement, pour des centaines de milliers de salariés.

Les mesures proposées par le gouvernement seraient ingérables, disent les patrons et leurs représentants. Non sans hypocrisie, car ils savent fort bien gérer et utiliser à leur profit la confusion qui peut exister dans les réglementations. Et depuis bien longtemps, ce sont eux qui réclament la fin officielle de ce SMIC.

Par contre les travailleurs ont tout à craindre de ce que concocte le gouvernement derrière le rideau de fumée qu'il entretient sur cette question du SMIC et des 35 heures.

Vincent GELAS

Note de la rédaction (majorité)

Il est faux de prétendre que Lutte Ouvrière (sa majorité) se considérerait, « *à cause des points marqués sur le terrain électoral* » (sic), comme une grande organisation, qui mépriserait l'existence des autres organisations révolutionnaires ou se disant telles, même si elles sont plus petites, ce qui n'est sans doute pas le cas de la LCR.

Nos camarades de la minorité savent parfaitement que nous avons toujours eu des contacts avec la direction de la LCR et que nous l'avons notamment rencontrée à la fin de l'année dernière.

La LCR nous a proposé, à cette occasion, comme à toutes les composantes de l'extrême gauche et de la « gauche plurielle » (nous a-t-elle dit) de présenter des listes communes aux élections régionales.

Nous n'avons évidemment pas donné suite à cette proposition. Celle-ci s'inscrit en effet dans toute une évolution de la LCR, marquée par la recherche de « l'alternative », puis le soutien à la candidature Juquin à l'élection présidentielle de 1988, pour aboutir à la volonté actuelle de se considérer comme la gauche de la « gauche plurielle ».

Cette évolution, que nous ne voulons pas paraître cautionner, a rendu évidemment plus difficile, depuis une dizaine d'années, la collaboration pratique entre la LCR et nous, et le signataire de la tribune libre que nous publions ci-contre était, à l'époque, parfaitement d'accord avec notre orientation à ce sujet.

Mais vis-à-vis de la LCR (comme de toute autre organisation révolutionnaire), nous n'avons pas pour politique d'essayer de la fracturer ou de la casser. C'est-à-dire de faire des propositions qui auraient pour objectif d'amener une partie de ses militants à faire pression sur la majorité, voire à rompre avec elle.

La politique que nous avons à proposer, c'est celle que nous menons. Si elle a parfois du succès, ce n'est peut-être pas par hasard. Les militants des autres groupes, dans la mesure où ils sont justement des militants politiques, peuvent juger si cette politique ou une politique voisine serait bonne ou non pour leur organisation. Mais nous, nous ne cherchons pas à détacher qui que ce soit de l'organisation qu'il a choisie.

Le débat se livre dans les actes de la politique quotidienne, dans les écrits, mais pas forcément dans des rencontres où l'on ne décide rien et qui ont toutes les chances de rester sans lendemain.

François DUBURG

L'arrêt de Superphénix

APRÈS EUX, LES DÉCHETS

Après de longues hésitations, et deux reports du comité interministériel, le gouvernement a finalement pris la décision de l'arrêt « définitif » de la centrale Superphénix. Cela ne fait pas l'unanimité. Le lobby nucléaire (EDF, CEA, etc.) était pour le maintien de la centrale, ainsi que les syndicats et le personnel, de même que le PCF, et une partie des députés PS. Une mission parlementaire de l'Assemblée nationale, composée de députés de toutes tendances, s'est rendue sur place, et a réclamé un débat au Parlement sur les orientations énergétiques du pays, se faisant fort d'obtenir une majorité pour la continuation de la centrale.

Mais ce qui a semble-t-il emporté la décision gouvernementale, c'est le coût démesuré de Superphénix : 60 milliards pour une centrale qui n'a fonctionné que quelques mois, dont une dizaine de milliards pour le démantèlement. Il fallait bien arrêter les frais…

Certains partisans de Superphénix proposaient de retarder l'arrêt définitif de quelques années, jusqu'en 2010, afin de « brûler » deux cœurs au plutonium déjà prêts et payés (coût 2 milliards), et de produire en même temps de l'électricité. Mais le gouvernement ne l'a pas voulu.

Le gouvernement Jospin n'agit pas vraiment différemment de la droite puisque c'est cette dernière qui avait arrêté la centrale en se limitant à l'utiliser pour des travaux de recherches sur le traitement des déchets nucléaires. Jospin entérine ces choix, à cette différence près que ce sera « l'ancêtre », la petite centrale Phénix située à Marcoule et arrêtée depuis deux ans, qui sera redémarrée pour la recherche.

Toute l'histoire de Superphénix est celle d'un invraisemblable gâchis, de choix erronés mais faits avec assurance et même arrogance par des autorités ne souffrant pas qu'on les conteste. Ainsi aux débuts de la construction de Superphénix en 1975, elles expliquaient de façon péremptoire que le surgénérateur c'était l'avenir, qu'il garantissait « l'indépendance énergétique du pays », puisqu'à partir de l'uranium brûlé on fabriquait un autre combustible nucléaire, le plutonium, etc, etc.

On mesure aujourd'hui à quel point les promoteurs du projet s'avançaient, sans trop savoir, vers l'inconnu. C'est d'une façon générale la situation de toute l'industrie nucléaire, qui en particulier ne sait pas vraiment comment se débarrasser de ses déchets. Mais au moins, en ce qui concerne les centrales nucléaires classiques, on a prévu au départ la façon de les démanteler. Ce ne fut pas le cas pour Superphénix. Car on ne sait pas aujourd'hui comment se débarrasser du monstre qui porte parfaitement son nom : le Phénix de la mythologie était un oiseau tenace puisque une fois brûlé, il renaissait sans cesse de ses cendres. L'arrêt de Superphénix prendra une bonne dizaine d'années, et coûtera donc des sommes folles.

A vrai dire l'attitude qui consiste à se lancer dans des exploitations industrielles nouvelles sans savoir quelles en seront les conséquences, et en reportant à plus tard les nuisances, les frais et l'éventuelle solution des problèmes est aussi vieille que le capitalisme. C'est dès l'exploitation des charbonnages, par exemple, que des contrées verdoyantes ont été ravagées et noircies, que des terrils instables ont été édifiés, que des galeries menaçant de s'effondrer ont été creusées sous terre, etc.

Les possédants en ont tiré profit, pendant que des générations futures continuent encore d'en supporter les conséquences. Accepterait-on de monter dans une voiture dont les constructeurs diraient : « Il reste juste un petit problème à résoudre, le freinage » ?

Le nucléaire ne fait que continuer une tradition d'irresponsabilité solidement établie au profit d'un lobby nucléaire dont les exécutants sont peut-être les « décideurs » d'EDF, mais dont les profits sont en grande partie privés, de ceux des bétonneurs à ceux des fournisseurs de gros matériel.

Le problème n'est pas le nucléaire en soi qui s'avérera peut-être l'énergie de l'avenir, y compris même peut-être les surgénérateurs type Superphénix. C'est cette société où pour des raisons d'économie, on expédie les futures générations vers un avenir problématique avec comme consigne : ce sera à vous de vous débrouiller !

André VICTOR

Pour les pickpockets qui nous gouvernent

UN BROUILLARD DE POLLUTION BIEN PRATIQUE

Le gouvernement est revenu à la charge, à propos des véhicules diesel, jugés trop polluants. L'été dernier, à l'occasion des pics de pollution qu'avaient connus différentes grandes villes, Dominique Voynet avait défendu l'idée d'une augmentation des taxes sur le gazole (moins taxé que l'essence). Ce projet avait été remballé, provisoirement sans doute, en automne. Mais ce sont maintenant la vignette et la carte grise qui sont en ligne de mire.

C'est que le calcul de la puissance fiscale, qui détermine le prix de la vignette et de la carte grise, favorise les possesseurs de véhicule diesel. La différence entre un modèle à essence et un même modèle en version diesel peut atteindre plusieurs centaines de francs. C'est cela que le gouvernement voudrait remettre en cause, du moins, explique-t-il, pour les grosses cylindrées.

L'argumentation est chaque fois la même : le diesel est trop polluant, il faut donc le rendre moins attrayant. Certes, la pollution automobile est un problème. Mais la responsabilité en incombe en premier lieu aux gouvernements qui se succèdent au pouvoir depuis des dizaines d'années et qui tous ont favorisé l'automobile aux dépens des transports en commun. De plus, sous la pression des lobbies – trusts automobiles, transporteurs routiers – ils ont instauré une taxation qui a avantagé le diesel.

Cela explique le succès des véhicules à gazole qui en France représentent près de 40 % du parc automobile. Pour ceux qui sont contraints d'utiliser quotidiennement un véhicule pour se rendre à leur travail, en province en particulier, le diesel permet d'économiser plusieurs centaines de francs chaque mois.

Si la véritable intention du gouvernement était de limiter l'utilisation de ce type de véhicule, il aurait pu tout aussi bien envisager de diminuer la taxation des autres carburants, afin de les rendre plus attractifs que le diesel. Mais non, comme toujours, il n'est envisagé que de rançonner encore un peu plus les automobilistes qui ont choisi, par nécessité budgétaire, le diesel. Un type de mesures qui va surtout dégonfler bien moins la pollution que le portefeuille de nombreux salariés.

Paul BARRAL

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE… DES PATRONS

Jeudi 30 janvier, Chirac était à Mulhouse, invité par le maire socialiste J.-M. Bockel pour célébrer le bicentenaire du rattachement de la ville à la France. Une occasion pour ces gens-là de discourir sur les « *valeurs de la République* » et de rendre hommage au « *glorieux passé industriel mulhousien* », c'est-à-dire aux fortunes amassées par les bourgeois locaux, dès le début du 19e siècle, grâce à l'exploitation éhontée de générations de travailleurs.

Pourtant, c'est un tout autre son de cloche qu'ont entendu les chômeurs en lutte qui occupent depuis plusieurs semaines le local du Parti Socialiste à Mulhouse. Non seulement la demande d'audience au président de la République qu'ils avaient déposée leur a été refusée, mais tous les moyens ont été mis pour qu'ils ne puissent profiter de l'occasion pour faire entendre leur colère : cachez ces chômeurs qui pourraient troubler nos cérémonies si agréables…

Ainsi, vers 17 heures, une heure et demie avant l'arrivée prévue de Chirac et alors qu'ils venaient de rentrer d'une manifestation en ville, les chômeurs eurent la désagréable surprise de se trouver pris dans une souricière : leur local était cerné de tous côtés par une cinquantaine de CRS équipés de camionnettes et de grilles de 2,20 m de haut avec lesquelles ils bloquaient toute la rue, ne laissant passer que ceux qui pouvaient prouver qu'ils y habitaient. Ne pouvant pas sortir, les chômeurs assiégés prirent leur mal en patience et s'installèrent dans la rue, sous le nez des flics, pour déguster une soupe chaude.

Pour être plus tranquilles encore, les R.G. avaient fait surveiller tous les occupants, pour filer et coincer ceux qui auraient pu échapper à leur traquenard. Ainsi cinq chômeurs ont été embarqués sans ménagements alors qu'ils buvaient un coup dans un café du centre ville, et deux alors qu'ils marchaient dans la rue. Il n'y avait bien sûr rien à leur reprocher d'autre que d'avoir été se promener à proximité du lieu où avaient lieu les cérémonies, aussi ont-ils été relâchés au bout de quelques heures, dès que Chirac eut quitté la ville.

Commémorations et hommages pour les riches exploiteurs, matraques pour les chômeurs qui voudraient faire entendre leur voix, ce sont bien là les « valeurs de la République » des Chirac, Bockel et compagnie.

AU SOMMAIRE DE LA LUTTE DES CLASSES N°32
janvier 1998

- **Extrême-Orient : Le Japon, second impérialisme mondial, frappé par la crise financière**
- **Russie : Quand la bureaucratie « privatise » son propre État**
- **Italie : Un Olivier aux fruits amers**
- **Guadeloupe : Les nationalistes à la recherche d'un second souffle**
- **Tribune de la minorité : Algérie, le front social, le seul qui puisse briser l'étau du terrorisme islamiste et des brigades de la mort du régime militaire**

prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres

Espagne

ETA : UNE POLITIQUE CONTRAIRE AUX INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS

L'assassinat, le 30 janvier, d'un conseiller municipal de Séville et de sa femme vient de montrer une fois de plus que l'ETA, l'organisation terroriste basque, qui n'a pas démenti sa responsabilité dans cet attentat, ne reculait pas devant des actes terroristes odieux et barbares qui suscitent à juste titre l'écœurement et l'indignation.

Alberto Jimenez Becerill est le cinquième conseiller municipal du Parti Populaire (le parti de droite au pouvoir en Espagne) assassiné par l'ETA, mais en frappant cette fois hors du Pays basque, les terroristes ont sans doute voulu démontrer que la classe politique espagnole, et en particulier les élus du Parti Populaire, ne devaient se sentir nulle part à l'abri.

Bien sûr, l'État espagnol porte une lourde responsabilité dans cette escalade de la violence qui se traduit de la part des terroristes par ces assassinats et ces attentats. Les élus du Parti Populaire paient le prix des inacceptables condamnations dont les responsables du parti basque Herri Batasuna, ouvertement lié à l'ETA, ont été victimes lors du récent procès qui leur a été fait et dont le verdict a constitué un défi lancé par le pouvoir aux dirigeants du mouvement terroriste. Le refus des autorités espagnoles d'accéder aux revendications des prisonniers basques qui demandaient leur regroupement au Pays basque, le recours à la torture, voire les liquidations expéditives de militants de l'ETA continuent par ailleurs de susciter parmi la population basque un sentiment de révolte et d'injustice qui explique le crédit dont bénéficient encore l'ETA et Herri Batasuna.

Mais la violence que les gouvernements qui se sont succédé à la tête de l'État espagnol ont utilisée pour contraindre l'opposition indépendantiste basque à se plier ou à disparaître ne justifie pas pour autant la politique ni les méthodes de l'ETA, non seulement parce qu'elles sont odieusement sanglantes, mais parce qu'elles vont à l'encontre des intérêts de ceux qui, au Pays basque et aussi dans toute l'Espagne, veulent défendre les intérêts des exploités.

En effet, l'indignation suscitée par les actions terroristes de l'ETA dans toutes les couches de la population permet aux hommes politiques de la majorité, comme de l'opposition d'ailleurs, d'établir une sorte d'union sacrée et d'accréditer l'idée que la population doit être solidaire contre le terrorisme, c'est-à-dire solidaire avec des hommes politiques victimes du terrorisme ou menacés par lui. Et puis surtout, ces crimes terroristes contribuent à creuser davantage le fossé existant entre les travailleurs du Pays basque et ceux des autres régions d'Espagne à un moment où c'est toute la classe ouvrière qui est victime des mêmes attaques gouvernementales et patronales, et où il serait vital pour elle de se battre ensemble pour ses intérêts généraux.

Si le radicalisme de l'ETA a pu, à l'époque du franquisme, jouer un rôle dans le développement des mouvements d'opposition à la dictature, les actions terroristes d'aujourd'hui ne peuvent contribuer qu'à renforcer ceux qui en Espagne cherchent à faire accepter le chômage, la baisse du niveau de vie de l'immense majorité de la population, les restrictions des libertés et à tirer la société en arrière.

Beaucoup en Espagne aujourd'hui n'acceptent pas, avec raison, d'aller hurler avec les loups ni de grossir les rangs des manifestations antiterroristes derrière Aznar ou Gonzalez. Mais les responsables de l'ETA aussi sont, par leurs objectifs et leurs méthodes, des ennemis des travailleurs, y compris des travailleurs du Pays basque. La classe ouvrière d'Espagne ne peut être ni avec l'État, ni avec l'ETA.

H.M.

Manifestation anti-ETA à Madrid en février 1996.

AFP

Allemagne

LE CHÔMAGE MONTE ET KOHL CRAINT POUR SA PLACE

Le chômage continue de grimper en Allemagne. Un Allemand sur dix, à l'Ouest, et un sur cinq à l'Est en est actuellement victime, soit un total qui frise maintenant les cinq millions de chômeurs officiellement recensés. Les associations de chômeurs allemandes ont décidé d'appeler à une manifestation mardi 3 février devant les bureaux de travail, estimant que, en Allemagne comme en France, il est plus que temps de rappeler leur existence.

Le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a révélé un plan-emploi des amis politiques du chancelier Kohl. Il entend proposer un stage de deux ans à 80 000 jeunes sans emploi pour une somme équivalant à 1 700 F par mois. Ces sommes devraient être remboursées aux chefs d'entreprise qui embaucheront, au moins la première année.

Jusqu'à présent, l'apprentissage était entièrement financé par les entreprises qui formaient chaque année 590 000 apprentis en échange d'un salaire variant de 2 000 à 3 500 F. Même si le taux de chômage des jeunes est moins élevé qu'en France (12 % contre 28 % ici), il a tout de même doublé en quelques années et de plus en plus de jeunes Allemands se retrouvent hors de l'école sans diplôme ni qualification.

Le député chrétien-démocrate qui a eu l'idée de ce système aimerait également que les municipalités embauchent les RMIstes (tout le monde, en Allemagne, a droit à l'aide sociale, y compris les jeunes), soit entre 100 000 et 200 000 d'entre eux, à des tâches d'intérêt général. Cela devrait compenser plus mal que bien les 200 000 employés que les communes ont l'intention de licencier dans les années qui viennent.

Si les amis du chancelier Kohl s'activent soudain contre un chômage qui ne cesse de se développer, c'est pour une raison très intéressée. Kohl a déjà fait quelques promesses jamais tenues, comme par exemple de diviser par deux le chiffre du chômage d'ici à l'an 2000. Or, il y aura bientôt des élections en Basse-Saxe et des législatives générales en septembre. Et ses amis politiques n'aimeraient pas que la montée du chômage entraîne un succès de leurs adversaires du SPD social-démocrate.

En tout cas, les chômeurs allemands ont intérêt, eux, à ne pas attendre le bon vouloir des politiciens et à ne compter que sur leurs propres forces pour imposer leurs revendications.

J.F.

Argentine

La Lyonnaise des Eaux n'est pas partageuse

La Lyonnaise des Eaux, qui décidément est présente partout où il y a de l'argent à faire, vient de recevoir du gouvernement argentin l'autorisation d'augmenter ses tarifs à Buenos-Aires. En 1993 elle avait obtenu, pour sa filiale argentine, «Aguas Argentinas», ce marché qui concerne 10 millions d'habitants. Une des clauses du contrat précisait qu'elle devait, en échange de l'usage pour trente ans des installations déjà existantes dans la capitale, alimenter en eau les habitants des bidonvilles, dans lesquels vivent dans des conditions lamentables une bonne partie des personnes sans travail, sans revenus et sans toit autre que ces logis de fortune construits de bric et de broc.

La Lyonnaise des Eaux, qui ne fait rien pour rien, avait prévu que ces branchements seraient couverts par une «taxe de raccordement au réseau» de 500 dollars, environ 3 000 F. Rien que ça ! Les 300 000 habitants des bidonvilles se sont avérés bien évidemment incapables de payer cette taxe. Qu'à cela ne tienne, la Lyonnaise n'a pas l'habitude de perdre de l'argent avec l'eau. Elle a donc obtenu que l'ensemble des habitants de Buenos Aires, dont une partie n'est guère mieux lotie que ceux des bidonvilles, payent l'eau plus cher, moyennant quoi la taxe de raccordement a été supprimée.

Pour les trusts capitalistes, l'eau c'est de l'or, sous toutes les latitudes. C'est comme cela que la Lyonnaise a fait 1,4 milliard de francs de bénéfices en 1996... et qu'au vingtième siècle un homme sur trois n'a pas accès à l'eau salubre, parce que ceux qui contrôlent les robinets s'abreuvent de profits.

D. M.

Irak

VERS UNE NOUVELLE GUERRE ?

Sous prétexte que le dirigeant irakien Saddam Hussein refuse de laisser une commission de l'ONU inspecter des « sites présidentiels » qui seraient, nous dit-on sans le démontrer, des unités de production d'armes, les Etats-Unis ont renforcé leur dispositif militaire autour de l'Irak. La Grande-Bretagne ayant emboîté le pas à Clinton, une véritable armada croise au Moyen-Orient, sans compter les renforts de troupes envoyés sur les bases terrestres dont disposent les Etats-Unis dans la région, en Arabie Saoudite et en Turquie.

Sept ans après la guerre du Golfe où les dirigeants occidentaux, après avoir mis en condition l'opinion mondiale en présentant Saddam Hussein comme un danger pour la paix, avaient écrasé ce pays, tout se passe comme si les grandes puissances voulaient à nouveau en découdre avec l'Irak.

Or le 1er février, le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a dit souhaiter que, à la requête des Etats-Unis, l'on autorise l'Irak à commercialiser pour 5,2 milliards de dollars de son pétrole chaque semestre, afin d'acheter de la nourriture et des médicaments à son peuple. En même temps, des dirigeants nord-américains ont multiplié les interventions télévisées pour faire part de ce qu'ils appellent leur souci du sort du peuple irakien.

Ces préoccupations « humanitaires » des dirigeants de la première puissance économique et militaire au monde sont encore plus hypocrites que subites. Car, si le peuple irakien meurt littéralement de faim, il le doit uniquement au blocus que les États-Unis et leurs alliés ont imposé à l'Irak depuis la guerre du Golfe. Une guerre que ces États ont menée parce que l'Irak avait cru pouvoir occuper un territoire, le Koweït, que les puissances coloniales en avaient détaché il y a des dizaines d'années, précisément parce qu'il regorgeait de pétrole.

Ce blocus avait et a toujours pour but de rappeler à la face du monde ce qu'il en coûte de tenir tête aux puissances impérialistes, et d'abord aux États-Unis. Et il faut tout le cynisme des représentants de la bourgeoisie impérialiste pour oser dire, à propos de la proposition de Kofi Annan : « *Nous n'avons rien contre la population civile en Irak (...), nous sommes en fait davantage préoccupés par son sort que ne l'est le régime de Bagdad* ». Ces propos, Madeleine Albright les a tenus durant la tournée qu'elle effectue au Proche-Orient en tant qu'émissaire de Clinton, afin de convaincre les alliés locaux des États-Unis de soutenir une nouvelle intervention militaire contre l'Irak et sa population.

Bien sûr, les dirigeants américains et leurs alliés se moquent éperdument des souffrances, des morts qu'une nouvelle guerre infligerait à cette population. Tout comme ils ne se préoccupaient guère du caractère dictatorial, qu'ils dénoncent maintenant, d'un Saddam Hussein quand, il y a une quinzaine d'années, ils fermaient les yeux sur ses crimes contre son peuple : les Etats-Unis, la France et l'Angleterre étaient alors les premiers à armer un Saddam Hussein qu'ils trouvaient fort utile comme gendarme de la région, et notamment pour mener la guerre à un régime iranien qui avait pris ses distances avec le monde occidental.

AFP

Le porte-avions nucléaire George-Washington, que Clinton a expédié récemment au Proche-Orient, face à l'Irak.

Aujourd'hui, ce sont ces grandes puissances qui se disent prêtes à mettre à nouveau l'Irak à feu et à sang tant que Saddam Hussein ne leur ouvrira pas en grand ses usines (réelles ou supposées) d'armement. Mais si le régime de Bagdad refuse pour l'instant, ce n'est pas qu'il en ait les moyens, surtout après la guerre du Golfe. Bagdad n'a en fait pas le choix : étranglé par un blocus qui a fait des centaines de milliers de victimes civiles, il tente de susciter une crise où les alliés des Etats-Unis ne suivraient plus ceux-ci, afin d'obtenir des grandes puissances qu'elles allègent leurs « sanctions économiques » contre l'Irak.

Bien sûr, certaines d'entre elles, européennes et la France au premier chef, qui est devenue le principal fournisseur de l'Irak, ne voient pas d'un bon œil une guerre où les Etats-Unis imposeraient à nouveau leur loi à tous, y compris à leurs alliés moins puissants. Mais rien ne dit que l'Irak ne risque pas à nouveau d'être attaqué. Les dirigeants américains peuvent en avoir besoin pour des raisons de politique intérieure et Clinton espérer retrouver une popularité mise à mal par ses frasques extra-conjugales. Ils peuvent aussi vouloir réaffirmer leur force dans cette partie du globe où l'ordre impérialiste entretient tensions et conflits.

Les Etats-Unis, qui ont rappelé leur soutien aux dirigeants israéliens qui bafouent les droits élémentaires du peuple palestinien, et qui s'assoient sur les mille et une résolutions de l'ONU censées les garantir, s'abritent derrière d'autres résolutions de la même ONU pour faire plier l'Irak. Mais, dans le cas présent, il est probable que les grandes compagnies pétrolières, américaines donc, pourraient avoir intérêt, alors que l'on constate une baisse des cours du pétrole, à empêcher l'Irak de pouvoir vendre librement le sien, ce qui risquerait de faire encore baisser les cours.

L'impérialisme américain bluffe-t-il ou se prépare-t-il réellement à attaquer l'Irak ? En tout cas, être dans le camp du peuple irakien signifie d'abord dire non à toute nouvelle attaque contre l'Irak et non à la continuation de l'embargo qui affame son peuple.

Pierre LAFFITTE

États-Unis

UNE SOCIÉTÉ BARBARE

Karla Tucker, une Américaine âgée de 38 ans, vient d'être exécutée dans la prison du Texas où elle était détenue depuis quatorze ans.

Elle avait été condamnée à mort pour un assassinat commis sous l'emprise de la drogue. Mais son exécution aujourd'hui est elle aussi un assassinat, à la différence que celui-ci est perpétré le plus légalement du monde, sur l'ordre de juges, avec l'accord et même la bénédiction des autorités.

Karla Tucker avait changé, menait une vie exemplaire en prison, et s'était même convertie au catholicisme. Il s'agissait d'une femme – et très peu de femmes sont condamnées à mort aux États-Unis, encore moins exécutées : pour ces raisons, son exécution a fait la une des journaux, et beaucoup, y compris parmi d'avérés partisans de la peine de mort, se sont déclarés favorables à ce qu'elle puisse bénéficier d'une grâce.

Mais le gouverneur de l'État du Texas – le fils de l'ex-président Bush – a finalement préféré ne pas compromettre sa réélection – et son possible avenir présidentiel – en lui accordant cette grâce. Il n'a fait qu'imiter un précédent gouverneur, Bill Clinton, qui en 1992 malgré des prétentions « progressistes » avait lui aussi préféré accepter qu'un condamné à mort soit exécuté plutôt que de déplaire à la majorité de son électorat, partisan de la peine de mort.

À cette occasion, il a été rappelé qu'aux États-Unis, le pays le plus riche et théoriquement le plus civilisé du monde, près de 3 400 personnes sont condamnées à mort et attendent en prison d'être exécutées – ou graciées ; que depuis 1976, 436 personnes ont été exécutées – dont près du tiers dans le seul Texas, qui bat un triste record, celui du nombre d'exécutions en 1997 : il y en a eu 37.

La peine de mort avait été abolie aux États-Unis en 1972. Mais dès 1976, la Cour Suprême avait donné la possibilité aux États de la réintroduire, et elle l'a été dans 38 des 50 États, qui pratiquent aujourd'hui des exécutions par injection mortelle (c'est-à-dire empoisonnement), chaise électrique, chambre à gaz, pendaison, et même peloton d'exécution.

En matière de justice, ce sont souvent les pratiques moyenâgeuses des pays sous-développés ou des régimes intégristes qui déclenchent l'indignation. Cette affaire vient rappeler que la barbarie est tout autant présente dans les pays les plus avancés de la planète. Nous vivons dans une société barbare, qui non seulement secrète des criminels, mais qui, de plus, prétendument pour les punir, s'enorgueillit des crimes tout à fait légaux qu'elle fait perpétrer à des bourreaux appointés par l'État.

Guadeloupe

LES OUVRIERS DE LA BANANE ONT GAGNÉ

En Guadeloupe, après 52 jours de grève, les ouvriers de la banane ont obtenu une bonne partie de ce qu'ils réclamaient. Ils ont gagné une prime de fin d'année de 4000 F net et fait reconnaître le principe de sa reconductibilité. Par ailleurs, le Conseil régional a décidé de leur verser une somme équivalant à 50% des jours de grève.

Certes, ils ont dû en rabattre par rapport à ce qu'ils réclamaient au départ, l'équivalent d'un treizième mois payé au Smic (6700 F brut), de même qu'ils n'ont pu imposer que tous les travailleurs touchent la même prime, indépendamment de la taille de la plantation. Ils n'ont pas obtenu non plus le paiement intégral des jours de grève. Mais au sortir du conflit, entre la prime et le paiement des jours de grève, chaque travailleur devrait toucher au moins 8000 F.

Au-delà de cet aspect financier, important vu les salaires versés dans ce secteur, les grévistes ont surtout remporté une grande victoire morale, en tenant tête jusqu'au bout et en faisant reculer un patronat hargneux et méprisant qui espérait bien briser la grève et l'organisation des ouvriers.

En dépit du soutien que les planteurs, les Dormoy, Lignières, Lemétayer, Chaulet et autre Monge ont pu trouver auprès des autorités, des forces de l'ordre et de bon nombre de journalistes, ils ont dû céder et ne sont pas près de l'oublier. Quant aux ouvriers de la banane, ils ont bien compris qu'il n'y avait qu'en les menaçant, en s'en prenant à leurs intérêts dans les plantations mais aussi dans les autres secteurs de l'économie, qu'ils pouvaient se faire craindre et faire céder les patrons.

En tout cas, rien ne sera plus comme avant sur les plantations où les patrons avaient l'habitude d'user du paternalisme, voire de mobiliser les travailleurs derrière eux pour obtenir aides et subventions de la part du gouvernement ou des instances européennes.

R.M.

Crédit Lyonnais Paris

LES EMPLOYÉS DE MEDIACREDIT SE REBIFFENT

Médiacrédit est un service qui, dans le cadre de la restructuration (dont le prétexte est le fameux «trou» financier du Crédit Lyonnais), doit être supprimé à la fin du mois de février. Début janvier, à moins de deux mois de la date de fermeture annoncée, plus de la moitié de ses employés ne savaient toujours pas ce qu'ils allaient devenir.

Une pétition a été alors signée, demandant des propositions concrètes et correctes avant la fin du mois de janvier, puis les vingt-huit employés présents ont choisi parmi eux des délégués qui, avec les délégués syndicaux, ont apporté la pétition à la hiérarchie. Finalement, lors d'une réunion avec la direction, le 24 janvier, on a pu connaître ses propositions : nous recaser dans des centres de banlieue (dont deux sur trois sont situés en lointaine banlieue), ou sur une plate-forme téléphonique, où une centaine de personnes travaillent rivées à leur téléphone à longueur de journée.

A main levée, le service a donc décidé d'aller voir, deux jours plus tard, la direction du personnel, en décidant, tout aussi démocratiquement, ce qu'on allait dire et qui parlerait. Arrivés au Siège, 19 boulevard des Italiens, distant de deux stations de métro, nous avons commencé par un circuit dans les étages qui n'est pas passé inaperçu, avant de parvenir chez l'adjointe du directeur du personnel, qui nous attendait très avenante… À toutes les récriminations du personnel – et comme si elle était totalement étrangère à la situation ! – cette responsable levait les yeux au ciel : «*Mon dieu, est-ce possible que vous n'ayez pas de poste ?*». Et d'écouter avec une attention polie en promettant un résultat dans les prochains jours.

Ce n'était bien entendu qu'un hypocrite numéro de «Relations humaines», car alors qu'elle téléphonait deux jours plus tard à une déléguée pour lui affirmer que tout était réglé à trois ou quatre exceptions près, le personnel reçu au même moment par sa hiérarchie s'entendait proposer à nouveau les postes qu'il avait déjà refusés.

Le lendemain, mercredi 29 janvier, la direction annonçait cependant que, pour «des raisons techniques», Médiacrédit ne fermerait que fin avril, deux mois après la date prévue donc, et que tout le personnel serait reçu par la gestionnaire avant le 15 février.

Dans ce service, la direction a un peu reculé parce que nous ne nous sommes pas laissés faire et que nous sommes restés soudés. Mais notre problème est actuellement celui de milliers d'employés du Crédit Lyonnais dont le poste est déjà supprimé ou va l'être dans les prochaines semaines.

Aucun d'entre nous ne sait réellement où il sera demain car la direction restructure à tour de bras, supprimant du personnel dans de nombreux services et imposant à ceux qui restent des cadences et des horaires aggravés. Ce n'est pas la privatisation, dont on parle à de plus en plus brève échéance, qui améliorera les choses. Elle servirait à coup sûr de prétexte pour s'attaquer encore plus au personnel.

Les banquiers, en bons patrons, ne comprennent que le rapport de forces. Alors il va falloir tôt ou tard montrer notre refus tous ensemble, en passant à la vitesse supérieure.

Correspondant LO

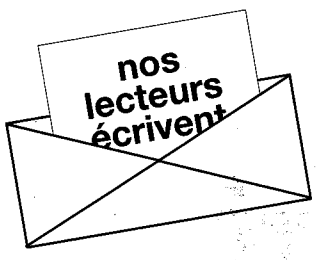

DEUX SEMAINES DE GRÈVE À CEGELEC CHAMBÉRY

Un de nos lecteurs nous a écrit à propos des conditions de travail à l'agence Cegelec de Chambéry et du conflit qui y a éclaté. En effet, cette agence dont l'effectif est de 140 salariés parmi lesquels 90 ouvriers électriciens n'a pas échappé à la politique d'austérité que mène le groupe Alcatel Alsthom depuis plusieurs années, avec deux plans de licenciements, du chômage partiel et des salaires tirés vers le bas.

«(…) Une frange de jeunes ouvriers a une rémunération nette de 5000 F parce qu'ils ont une qualification au bas de la grille depuis 6 ou 7 ans, sans commune mesure avec le travail qu'ils effectuent et les responsabilités qu'ils prennent sur les chantiers. L'un d'entre nous a mis 10 ans pour passer à une qualification moyenne, un autre de nos collègues n'a jamais évolué depuis 16 ans et est toujours au minimum de son niveau d'embauche.

(…) Nous avons à plusieurs reprises mis en garde la direction par des arrêts de travail avec la tenue d'assemblées générales. Dernièrement, la mobilisation des monteurs avait fait reculer la direction sur le licenciement d'un de nos collègues.

L'offensive s'est accentuée avec la dénonciation d'un accord d'établissement sur les grands déplacements, pour aligner chaque agence sur des conventions collectives revues et corrigées à la baisse en 1992. Cela a eu pour effet, pour l'agence de Chambéry, la suppression de certaines indemnités avec une perte mensuelle pouvant atteindre 800 F. La tension s'accentua avec les augmentations attribuées au mérite en début d'année. De l'ordre de 20 à 40 centimes, elles ont été reçues comme une véritable provocation.

Ce fut le détonateur. (…) Une assemblée fut convoquée le lundi 19 janvier. Malgré le froid, devant le portail de l'agence, une soixantaine de monteurs se regroupèrent. Le blocage total de l'agence fut rapidement mis en place (…) et nous avons obligé la direction à reconnaître une délégation de 14 grévistes représentant les décisions de l'assemblée générale.

Bien qu'une augmentation de salaire de 1500 F ait été adoptée lors de la première assemblée générale, dans les faits, le mécontentement s'est cristallisé sur les indemnités de déplacement et les qualifications des jeunes ouvriers.

(…) Dans les face-à-face avec la direction, chaque délégué mettait au pied du mur la direction : les courbes montrant les valeurs boursières du groupe qui sont passées de 250 à 800 F, les comptes rendus du CCE où une expertise comptable met en évidence la multiplication par trois, en 1997, des frais de déplacement du groupe de direction (…).»

Pour l'heure, aucun accord n'est intervenu, mais comme le précise notre correspondant : «À l'agence Cegelec de Marseille, la grève avec occupation totale des locaux aurait le même caractère qu'à Chambéry. C'est de bon augure».

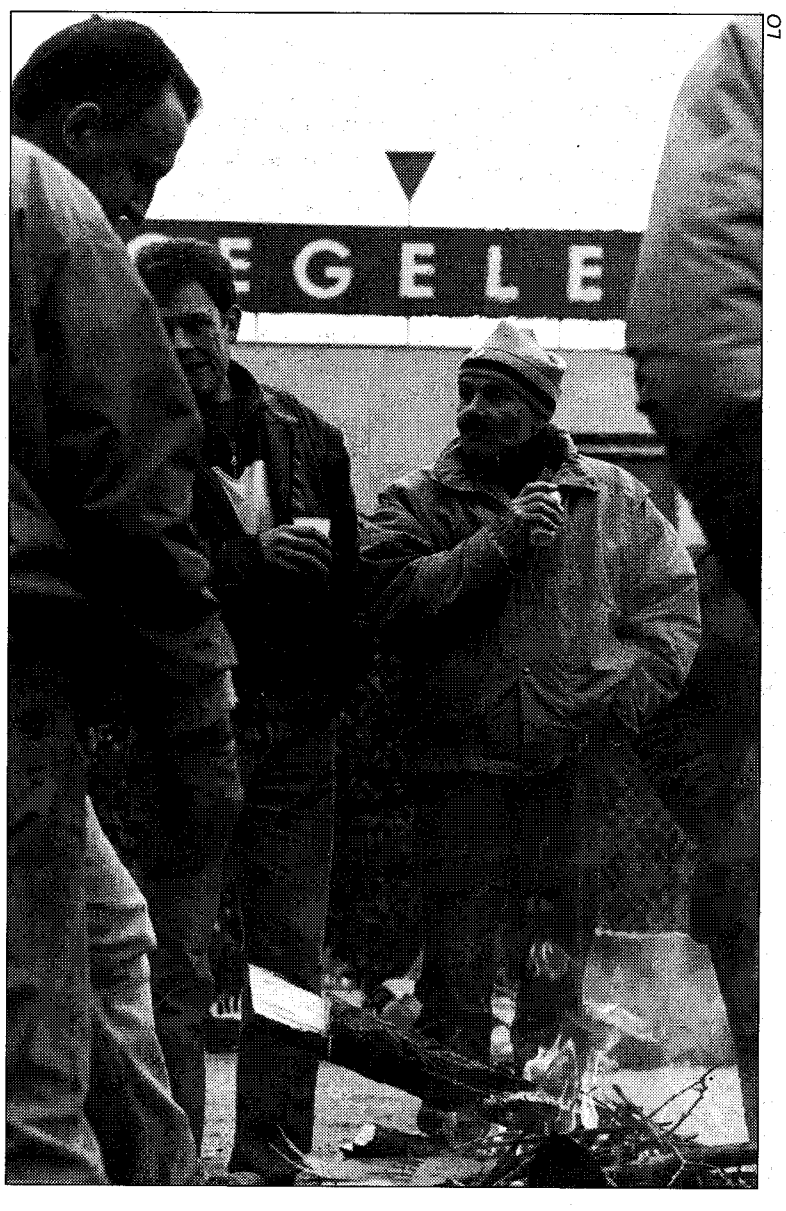

LO

Air France

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ANNONCÉES, MENACES DE RESTRUCTURATIONS ET DE FILIALISATION

À Air France, si le président de la compagnie a changé cet automne, Spinetta, le remplaçant de Christian Blanc, est comme son prédécesseur un proche du Parti Socialiste et la politique menée par la direction sous Jospin ne diffère guère de celle d'hier, sous Juppé.

La direction maintient le cap sur une privatisation annoncée pour l'été 1998, soutenue en cela par son ministère de tutelle, celui des Transports. Le fait que ce ministère ait à sa tête un dirigeant du PCF, Jean-Claude Gayssot, n'y change rien. Ou plutôt si : le ministre refuse le mot de privatisation pour mieux organiser ce qu'il appelle l'«*ouverture du capital*» et la «*respiration du secteur public*»... En attendant, c'est le personnel qui a de moins en moins le temps de respirer car la course au rendement, aux économies et à la flexibilité fait rage comme jamais.

Il s'agit, pour la direction comme pour le ministre de la «gauche plurielle», de rendre Air France de plus en plus rentable, et donc attractive pour les actionnaires privés.

C'est dans ce cadre que, dans diverses branches de la compagnie (maintenance aérienne, travaux industriels, fret, escale aéroportuaire), des suppressions d'emplois sont annoncées et que des menaces de filialisation ou de «restructuration» se précisent. Cela, alors que la direction se vante d'une augmentation du trafic tant passagers que marchandises et d'avoir «*renoué avec les profits*».

Ainsi, à AFM-Sud (maintenance d'Orly-Ouest), le représentant de la direction vient d'avertir la commission «économie et production» du comité d'entreprise qu'il voulait le départ de 135 travailleurs. Il leur propose des postes à Air France Industrie (AFI) et à l'aéroport Charles-de-Gaulle (CDG-Roissy), en se moquant bien du fait que ceux, nombreux, qui habitent la grande banlieue sud, ne puissent ou ne veuillent pas traverser toute l'agglomération parisienne dans les deux sens pour aller travailler (cela fait au bas mot deux heures de transport en plus par jour).

Au Bourget, la direction invoque un «sureffectif» d'une quarantaine d'ouvriers, suite à l'arrêt de l'entretien des DC 10 de la compagnie AOM.

A CDG-Roissy, la direction doit ouvrir, en septembre prochain, une gare de fret géante et ultramoderne appelée G1XL. Dans son journal destiné aux travailleurs du Fret, *Cargo*, elle écrit : «*Avec G1XL, c'est-à-dire avec des installations plus performantes, la production pourrait être assurée avec moins de monde. Le sureffectif a été évalué, par rapport aux effectifs statutaires actuels, à 176 salariés*». Le journal du Groupe Air France, *Concorde*, a le culot d'affirmer qu'à G1XL «*les conditions de travail gagneront au moins trois étoiles*», alors que l'effectif va fondre. Et cela dans une proportion plus grande car, lors de réunions avec le personnel du Fret, le haut encadrement parle de 400 postes à supprimer par «*évaporation naturelle*». Évaporation naturelle ? Si même la direction pense que cela va chauffer...

A Vilgénis, en banlieue sud de Paris, au centre de formation des navigants sur simulateurs de vol, un projet de filialisation avec Thomson est en route. Le 15 janvier, le personnel de Vilgénis et de Paray-Vieille-Poste a fait grève à 100%. Ce jour-là, le directeur général-adjoint chargé de la formation a essayé de donner le change en parlant de «*l'aspect non achevé de l'étude en cours*». Comme si les travailleurs ne savaient pas que la restructuration entre l'Aérospatiale, Dassault et Thomson (qui devrait être privatisé cet hiver) ne sera pas officiellement fixée avant juillet 1998. C'est-à-dire à la date même donnée par la direction... pour le lancement de la privatisation d'Air France.

Le millier de travailleurs du secteur Équipements d'AFI-Orly pourrait bien être touché par ce repartage du gâteau dans l'électronique, l'avionique militaire et civile, etc. En tout cas, le projet de délocalisation des Équipements annoncé par la direction a provoqué un débrayage important en décembre dernier. A l'inquiétude face à ce projet s'ajoute le mécontentement provoqué par l'annonce de l'instauration prochaine du travail en équipes, ce que la direction justifie en parlant de la nécessité de rentabiliser ses installations.

Pour l'instant, le mécontentement du personnel ne trouve que rarement à s'exprimer, même si, à AFM-Sud, il y a des débrayages toutes les semaines depuis novembre contre les mutations forcées. À Vilgénis, les travailleurs restent aussi mobilisés et il s'y est créé un comité contre la filialisation, comité intégrant un délégué par équipe ou par service, en plus des représentants syndicaux.

P.L.

La nouvelle gare géante de fret, G1xL, présentée par le journal de la direction, Concorde.

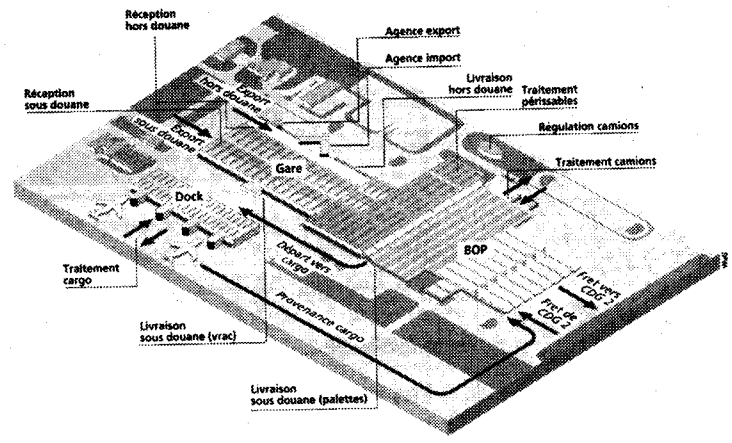

GROS SABOTS

La direction, on le sait, donne à traiter des avions dans des pays tels Singapour, la Thaïlande ou l'Irlande.

Dans la presse diffusée au personnel, elle nous informe régulièrement de cette sous-traitance. On apprend ainsi qu'à Singapour ou à Bangkok il n'y a presque pas de législation sociale et une grosse flexibilité, ou qu'à Dublin l'allongement des horaires et la suppression des week-ends sont courants.

Elle voudrait bien sûr qu'on se mette à l'école de ces pays. Alors, première leçon : comment dit-on «merde» à sa direction en thaï, chinois ou gaélique ?

DE VRAIES EMBAUCHES

À l'aérogare Charles-de-Gaulle-Roissy 2, la direction embauche en ce moment des agents des services commerciaux. Il paraît qu'elle va en embaucher plusieurs centaines en vue de l'ouverture du terminal F. On pourrait s'en réjouir, mais ce ne sont que des CDD ou des temps partiel payés au lance-pierres.

À l'heure où l'entreprise annonce qu'elle a triplé ses bénéfices, la moindre des choses aurait été d'embaucher des CDI avec un salaire décent.

Extraits du bulletin* Lutte Ouvrière *Air France-Roissy

Air France Industrie
Orly et Roissy

FLEXIBILITÉ ET HEURES SUP'

Dans sa presse d'entreprise et ses réunions avec le personnel, la direction entonne depuis des années le même refrain : les travailleurs de la compagnie seraient «trop chers», ailleurs le travail se ferait avec «moins de contraintes», plus de «flexibilité». Bref, elle nous fait du chantage en espérant ainsi en obtenir toujours plus et à moindre coût.

À la GV (grande visite) d'Orly-Nord, où s'effectue le grand entretien des Boeing 747 et des Airbus, la masse de travail ne cesse d'augmenter. Les B 747 d'Air Canada, d'Iran Air, de Corsair, sans compter ceux d'Air France, se succèdent, voire se superposent, ainsi que les A 340 de Sabena, bientôt suivis de ceux de Virgin. S'y ajoutent deux ou trois C 13J (ravitailleurs en vol de l'armée de l'air) se trouvant en permanence dans les hangars.

Pour les ouvriers, cela se traduit par des heures supplémentaires plus ou moins programmées, par des changements d'horaires d'équipe incessants et de dernière minute (ainsi, on ne sait pas le jeudi, voire le vendredi, de quel horaire on sera le lundi), par la multiplication des week-ends travaillés et la valse entre les différents chantiers. Mais nous sommes de plus en plus nombreux à le refuser ou à nous y opposer.

Aux ateliers des Moteurs d'Orly et de Roissy, la direction veut augmenter le nombre des moteurs traités. En un an, elle voudrait nous faire passer de 250 à 400 moteurs et, comme elle se refuse à embaucher, elle compte y arriver en tentant de nous imposer un horaire en 3x8. Malgré la promesse de primes, elle n'a pas réussi à convaincre grand-monde à Orly. Quant aux ouvriers de Roissy, tous refusent d'ajouter des nuits à leur horaire d'équipe.

La direction a beau avoir lancé un programme informatique qui lui permettrait de gérer l'annualisation du temps de travail, elle pourrait bien tomber de haut si, comme on le pense, elle espère profiter des 35 heures à la sauce Jospin pour tenter de nous imposer une nouvelle dégradation de nos conditions de vie et de travail.

Correspondant LO

CHR de Rennes

LE RAS-LE-BOL MONTE !

Comme tous les employeurs, la direction du CHR de Rennes cherche à organiser le travail dans le souci de faire en sorte que le personnel se plie à la charge de travail. Pour elle, il n'est pas question d'embaucher, alors, elle revoit les horaires.

Jusqu'à présent, les agents qui travaillaient en équipes pouvaient manger sur le temps de travail dans leur service. Il ne s'agissait pas d'une vraie pause-repas car ils pouvaient être dérangés en permanence. Ils faisaient 8 heures par équipe. Ceux qui quittaient le service pour déjeuner avaient le droit de partir 40 minutes dont 20 minutes étaient comptées sur le temps de travail. Ce qui leur faisait une amplitude de 8 heures 20 à l'hôpital.

Mais depuis le 1er janvier, la direction a décidé que tout le monde devrait assurer 8 h 20 de présence, en disant que l'organisation du service devrait permettre à tous de prendre 40 minutes pour aller manger le midi. Pour les équipes de matin et de nuit, elle ne modifie rien car le restaurant n'est pas ouvert, et les effectifs sont si réduits que quitter le service 40 minutes est impensable.

Cette décision a déclenché le tollé parmi le personnel. Plusieurs rassemblements ont eu lieu réunissant entre 100 et 200 personnes. La réunion où la directrice du personnel devait expliquer aux cadres les modalités de la généralisation des 8h20 n'a pas pu se tenir, la salle ayant été envahie par 150 manifestants. Quand elle est arrivée et a demandé si elle pouvait tenir sa réunion, il lui fut répondu qu'il lui suffisait de dire que les 8h20 n'étaient pas obligatoires et la salle serait libre... Mais n'ayant pas voulu le faire, elle dut partir sous les huées.

La semaine suivante, une réunion entre les représentants du personnel et la direction a été également interrompue par les manifestants. Le directeur général n'a pratiquement pas voulu discuter car «nous interrompions le cours d'une instance» ! Devant son mutisme et son attitude méprisante, un nouveau débrayage fut voté pour la semaine suivante devant les directeurs médusés !

Le mécontentement est profond car on nous en demande de plus en plus. Chacun sait qu'après cet allongement du temps de présence pour l'équipe du matin, il y aura autre chose. Un nouveau bâtiment doit ouvrir en mars. Il manque tellement d'effectifs que les postes à temps partiels sont nombreux. Les équipes d'après-midi finiront à 21 h 30 au lieu de 21 h ou 21 h 15 actuellement.

D'autre part, une collègue, contractuelle au CHR depuis 7 ans, est toujours sous la menace d'une interruption de son contrat à durée indéterminée.

L'atmosphère est telle que la direction a préféré réunir discrètement les surveillantes-chefs et les chefs de bureau pour prévoir la mise en place des 8h20 à partir du 1er mars. Elle n'a pas osé tenter une nouvelle réunion de l'ensemble des cadres, de peur sans doute que sa réunion ne soit à nouveau empêchée.

Un nouveau rassemblement est prévu pour cette semaine. Les discussions vont bon train dans les services sur tous les mauvais coups présents ou à venir et sur la nécessité de ne plus les laisser passer.

Correspondant LO

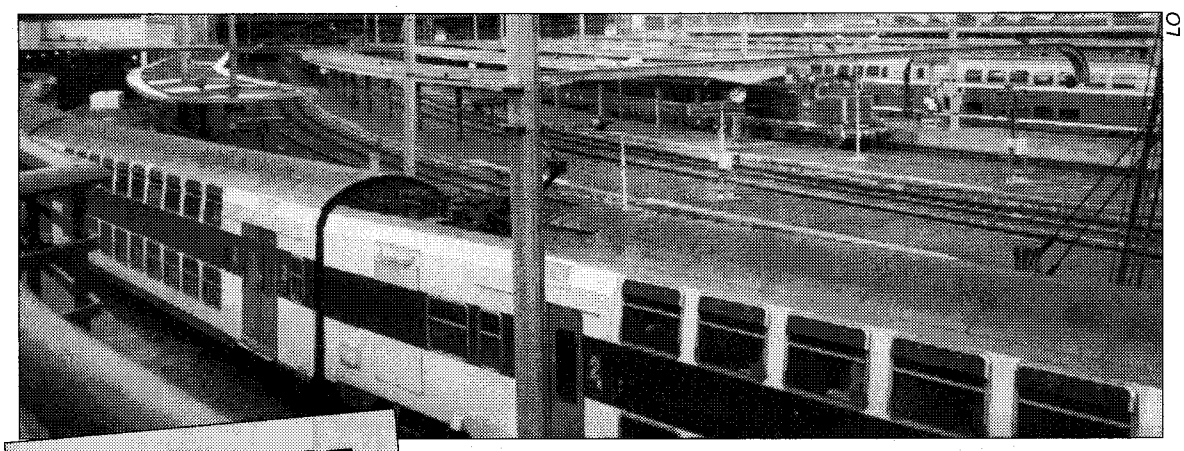

À la SNCF

AGRESSIONS ET RESPONSABILITÉS PATRONALES

En quelques semaines, fin 1997, dans des gares SNCF du côté de Brétigny d'une part et d'Orly de l'autre, il y a eu cinq agressions armées sur des cheminots pendant le travail. Bien que cela soit sans précédent dans ces gares, cette accumulation a créé de l'émoi. Mis à part un traumatisme psychologique, il n'y a pas eu de dégâts corporels. Le but des agresseurs dans tous les cas était de s'en prendre à la caisse, derrière les guichets. Même s'il n'y avait pas grand-chose à prendre, pour des raisons de sécurité précisément. Les cheminots ont été surpris, secoués pour ceux qui ont été directement confrontés aux agressions.

La direction de la SNCF a réagi rapidement, mais pour ne pas faire grand-chose : placer quelques maîtres-chiens et quelques jeunes embauchés à titre précaire. Si cela peut rassurer sur le moment, c'est du provisoire.

A quelques-uns, nous avons discuté et réclamé des effectifs supplémentaires. Côté syndical, petit à petit, c'est la revendication qui est apparue la plus juste et pressante. Une réunion organisée à l'initiative de délégués a permis de discuter entre nous et de nous fixer des objectifs d'une manière plus collective. D'autant que beaucoup, qui embauchent ou débauchent seuls et traînent depuis longtemps un sentiment d'insécurité, en parlent désormais ouvertement. Les discussions sont allées bon train sur le fait que la SNCF n'est pas la seule concernée. Les autres transports en commun sont touchés par des agressions dans bien des secteurs. Si tout le monde comprend que la situation sociale y est pour quelque chose, les solutions n'apparaissent pas évidentes de même que la responsabilité de la direction dans cette situation. Nous avons aussi réclamé avec insistance que les victimes puissent avoir un soutien psychologique rapide.

Les patrons n'ont pas tardé, de leur côté, à réunir les cheminots, pour faire valoir leurs mesures provisoires, mais ont refusé tout net de mettre des effectifs supplémentaires.

La SNCF supprime des effectifs depuis des dizaines d'années à raison de 5000 par an en moyenne. Elle a largement contribué à la situation sociale et, en n'embauchant pas en fonction des besoins, au grossissement du nombre de chômeurs dans le pays. Résultat : des cheminots se retrouvent de plus en plus seuls, dans bien des chantiers et des gares. Outre que les conditions de travail sont plus pénibles, cela expose davantage au risque d'agressions. Que nous soyons au moins deux sur tous les postes apporterait une amélioration psychologique et matérielle, même si cela n'écarterait pas tous les risques. Mais il est indispensable et urgent d'embaucher. Des cheminots plutôt que des maîtres-chiens.

La direction de la SNCF commence certes à employer un peu plus de jeunes, en tirant profit de multiples aides de l'État : elle participe à l'opération «emplois-jeunes» de Martine Aubry et à bien d'autres recrutements de contrats précaires (apprentissage, emplois d'insertion, etc.). Ce faisant, elle fait largement son beurre.

Les cheminots peuvent se fixer comme objectif que ces contrats en précaires soient transformés en emplois permanents et au même statut. La SNCF qui fait mine de découvrir aujourd'hui une miraculeuse augmentation de ses recettes, a de quoi payer.

À tous points de vue, pour la qualité du transport des voyageurs comme pour l'amélioration des conditions de travail des cheminots et leur sécurité, l'embauche et l'interdiction des baisses d'effectifs, au même titre que les salaires, sont à mettre à l'ordre du jour des prochaines luttes.

Correspondant LO

Thomson CSF

LE NOUVEAU PDG, A UN PASSÉ DE LICENCIEUR

Denis Ranque vient d'accéder au poste de PDG de Thomson-CSF, en remplacement de Marcel Roulet, atteint par la retraite.

Pour les salariés de Thomson, ce n'est pas un nouveau venu. Après un passage comme responsable d'un atelier, il fut nommé directeur de l'usine de Vélizy, qui est devenue une filiale. Là, il mit en place en 1989 un plan de licenciement, qui devait voir le départ de 250 salariés sur un effectif de 1 200. Cela ne se fit pas sans réactions de la part du personnel, qui riposta par une grève de plusieurs semaines durant laquelle il fut plus d'une fois pris à partie.

Cela n'empêcha pas sa promotion, puisqu'on le retrouve ensuite directeur de Thomson Tubes Électroniques (qui, outre Vélizy, compte plusieurs autres sites). Il réintégra ensuite la maison-mère, dans une autre branche du groupe où, là encore, il s'illustra par ses plans de licenciements et ses fermetures de sites, notamment à Cachan.

Ranque a été nommé PDG de Thomson-CSF dans le but de «boucler la privatisation». Vu le passé de cet individu, les travailleurs de Thomson ont de quoi avoir des inquiétudes...

Correspondant LO

Renault Siège social
Billancourt

Un curieux questionnaire syndical

QUESTIONS DE PRINCIPES

Au Siège social de Renault à Billancourt, la CGT en vue de préparer son congrès qui s'est tenu les 21 et 22 janvier, a distribué un tract intitulé «*Quel syndicalisme pour les salariés du Siège social?*». Cette double page était une «enquête» avec des dizaines de questions. Entre autres, il était demandé aux employés de dire, dans le cadre de la lutte contre le chômage, s'ils sont «plutôt favorables», «très favorables» ou «hostiles» au fait que «*les femmes gagnent moins que les hommes*», ou encore qu'il faille «*réserver les emplois en priorité aux Français*» ou «*renvoyer les immigrés chez eux*». Ce curieux «sondage», paraît-il, était destiné à mieux connaître les préoccupations des gens afin de montrer que la CGT est à leur écoute. Tellement à leur écoute que les rédacteurs du tract n'avaient même pas jugé utile d'assortir ces questions d'un commentaire condamnant de tels propos.

Qu'un syndicat cherche à connaître les avis de salariés de l'entreprise, c'est peut-être logique, mais sous cette forme c'est choquant. Même si cela peut donner une idée de ce que pensent ses camarades de travail, il y a des moyens plus militants et plus directs que ce type de questionnaire. En sacrifiant à la mode des sondages-enquêtes, la CGT s'est placée dans une neutralité par rapport aux questions posées, inacceptable de la part d'une organisation syndicale.

Et puis, que fait le syndicat si les sondés répondent majoritairement à des questions d'une façon opposée à ses prises de position? Doit-il s'incliner devant des préjugés racistes, simplement parce qu'ils sont majoritaires? À notre avis, bien sûr que non. Mais même la façon dont on pose la question peut contribuer, même sans le vouloir, à ce que des idées réactionnaires soient plus ou moins reprises ou approuvées.

Dans le cas de ce tract au Siège social de Renault Billancourt, nous ne savons pas combien de salariés ont répondu, à quelles questions et le nombre de réponses favorables ou non favorables. Mais plusieurs militants de la CGT, à la vue des questions sur l'immigration, le travail des femmes, ont réagi et, en réunions syndicales et au congrès, le contenu de ce tract a été désapprouvé : le rôle du syndicat est, en effet, de dénoncer les préjugés, non de s'en faire l'écho.

D'autant qu'à Renault-Billancourt, comme dans l'ensemble du pays, bien des réponses collectives devraient être apportées contre les attaques de la direction. Cela imposerait déjà que les employés se présentent solidaires et déterminés à ne pas se laisser diviser, à quelque niveau que ce soit. Car la direction, elle, est bien déterminée à réaliser ses plans «sociaux» jusqu'au bout et à imposer, de plus en plus systématiquement dans les bureaux, les suppressions de postes d'un côté et les heures supplémentaires, la surcharge de travail pour ceux qui restent, de l'autre.

Alors, ce qui semble nécessaire aujourd'hui, ce n'est certainement pas des questionnaires de ce genre, mais l'organisation collective des salariés pour exiger l'arrêt des licenciements et des suppressions de postes et pour qu'enfin les milliards accumulés pendant des années permettent l'embauche!

Correspondant LO

IL FAUT LUI DIRE MERDRE

Pour le lancement de la R18, la direction avait payé un cabinet extérieur pour réduire le nombre d'ouvriers à l'entretien.

Pour le lancement de la Twingo, elle a généralisé T.P.M. «Total productive maintenance», résultat : nouvelle réduction d'effectifs de maintenance.

Pour le lancement de la nouvelle Clio, encore une nouvelle méthode, «M.R.H.D.», à supprimer des postes... de dépanneurs.

Il va falloir qu'on mette nous-même nos patrons dans la M.E.R.D.E. (Méthode d'Éjection Radicale Des Exploiteurs) avant qu'ils ne nous pourrissent complètement la vie.

ELM-Leblanc
Drancy (Seine-Saint-Denis)

LE GROUPE BOSCH, CÔTÉ PILE ET CÔTÉ FACE

«*C'est bien, c'est beau, c'est Bosch*», nous vante la publicité télévisée pour les appareils électro-ménagers de cette marque. «*C'est mal payé, c'est crevant, c'est moche*» rimerait mieux avec la réalité des ateliers de l'usine ELM-Leblanc du groupe Bosch à Drancy.

Pourtant à en croire les dires de la direction, Bosch, multinationale dont la production va des chaudières murales à gaz à l'électronique pour voitures, en passant par les machines à laver et l'outillage portatif, et qui emploie 91 000 personnes en Allemagne et 81 000 personnes dans le reste du monde, se flatte d'être une entreprise d'un genre particulier, presque une société philanthropique. Car c'est une «fondation», créée en 1964, portant le nom bien sûr du premier patron, qui possède de 92% des actions du groupe, et dont le but serait «*l'atténuation de la misère sous toutes ses formes et l'amélioration des forces morales, physiques et intellectuelles du peuple*». 1,7 milliard de francs de bénéfices annuels (chiffre de l'année 1996) pour la santé «morale, physique et intellectuelle du peuple», que diantre!

Mais derrière les grandes phrases, les belles brochures en couleur, la «vie en rose» promise par la «fondation», n'est évidemment pas pour ses ouvriers. Ni à Drancy, ni dans les usines de la maison-mère, en Allemagne. Là-bas, dans les usines de la division Thermo-technique (dont dépend l'usine de chaudières ELM-Leblanc), la direction se flatte d'avoir su faire face avec succès à une surcharge de travail, et elle donne cela en exemple dans ses revues pour les gestionnaires de ses autres usines. «*Ce problème de capacité faible*, écrit-elle, *a été pris en main par des moyens classiques : suppression des pauses, équipes de plus longue durée et le travail le samedi*». Mais ça ne suffisait pas. «*La suppression du congé annuel de l'usine au mois d'août et l'arrivée d'une troisième équipe dans les 2 ateliers n'ont pas permis d'amélioration nette*», rajoute-t-elle. «*C'est pourquoi, la décision d'augmenter les effectifs a été prise*». Le moins possible, évidemment. Mais la «fondation», pas chienne, remercie tout de même «*les collaborateurs qui sont venus travailler à 4 heures du matin*».

Cette politique s'applique aussi en France. Ainsi à Mondeville près de Caen, la direction fait tourner l'usine 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Et la direction de cette usine propose 140F de rallonge pour l'année 98! Par contre, pour redorer son image, Bosch vient de louer le Zénith de Caen pour deux jours, un vendredi et un samedi, pour réunir tout le personnel de cette entreprise (plus de 1 000 personnes), et lui montrer la «*vision 2005 de l'usine*». Bien entendu, les ouvriers qui ne travaillent pas le samedi ne seront pas payés pour aller à cette messe patronale, ni leurs heures récupérées. Questionné sur le prix que cela allait coûter, le patron a refusé de répondre, disant qu'on pouvait dépenser autant pour l'avenir de l'entreprise! Mais pas pour les paies?

À ELM-Leblanc, depuis qu'il a racheté l'usine, en 1996, quelques mois après avoir aussi racheté l'autre grande usine de Drancy, une fabrique de freins qui appartenait au groupe américain Allied-Signal, le groupe Bosch y a généralisé le travail en équipes. Il a aussi confié à des entreprises extérieures le gardiennage, le nettoyage et la cantine. Maintenant il veut apparemment confier aussi à des entreprises extérieures le stockage et la livraison des chaudières montées ainsi que le Service après-vente des pièces détachées, en se débarrassant aussi auprès de l'entreprise sous-traitante du personnel correspondant. Pour ce qui est du service de dépannage après-vente, la direction veut obliger les dépanneurs à faire un client de plus par jour et à placer le maximum de contrats. Et certains pensent qu'à terme ce service pourrait être lui aussi refilé à une entreprise extérieure!

Économie supplémentaire, Bosch a commencé par faire monter les chauffe-bain dans son usine du Portugal; pour ce qui est de la nouvelle chaudière et pour les chaudières à venir tout viendra ou presque des autres usines du groupe, sauf les corps de chauffe des chaudières que la direction envisage à l'avenir de produire à Drancy pour tout le groupe. On a donc toutes les raisons d'avoir des craintes pour les emplois. «*Ce sera en fonction des commandes*», répond la direction pour cacher ses intentions. Mais la «force physique et morale» du peuple ouvrier, quand il se met en rogne, la direction de la «fondation» pourrait bien en faire l'expérience si elle continue ainsi.

Correspondant LO

EDF

Embauches, Définitives et Fixes!

600 chercheurs, techniciens et employés travaillent sur le site du centre de recherche EDF de Chatou au côté de dizaines de prestataires et intérimaires.

Au sein d'un des départements du site qui emploie 75 agents (dont un tiers de techniciens), le ras-le-bol vient de s'exprimer. En effet, les techniciens doivent assurer, en plus de leur tâche normale d'exploitation des installations expérimentales, des tâches de services communs tels que la manipulation des ponts roulants, la maintenance des postes électriques, la gestion du nettoyage des halls d'essais. Or, cette année, plusieurs d'entre eux quittent le département, si bien que la hiérarchie a demandé à ceux qui restaient d'effectuer le même travail mais... à moins nombreux! «Pas question d'accepter» ont répondu les techniciens. Dans le même temps, la hiérarchie refusait le remplacement d'un chercheur muté vers un autre service, alors que l'activité dans laquelle il s'impliquait augmente de 15%. Tout cela a servi de révélateur à une situation qui dure depuis en fait depuis des années.

Le personnel a donc voulu marquer le coup. À une première assemblée générale, le 8 janvier, plus de la moitié des agents étaient présents, techniciens et chercheurs confondus, ce qui ne s'était pas vu depuis des années, et ont décidé d'aller présenter leurs revendications au cours d'une «galette des rois» organisée par la hiérarchie. L'occasion était trop bonne! Nous avons demandé des embauches; la limitation du recours aux prestataires car la prestation n'est qu'un moyen de précariser le travail; le remplacement anticipé des agents mutés ou qui partent en retraite et des augmentations de salaires pour les techniciens. Le chef de département déclara alors que cette «galette» était conviviale, qu'on était là pour boire le verre de l'amitié et refusa de répondre. Refusant de nous laisser plus embobiner par ces discours sur la convivialité et les efforts communs à accomplir, nous sommes alors presque tous sortis.

Un tract distribué sur le site et reprenant nos revendications a eu un bon accueil, l'opinion générale étant que les problèmes rencontrés dans le département ne sont pas différents de ceux rencontrés sur le reste du site. Une pétition a ensuite circulé dans le département, signée par les deux-tiers des agents, et a été portée au chef de service. Celui-ci a osé nous répondre que pour lui, le service public consistait à diminuer le coût de l'électricité pour les entreprises, que par conséquent la réduction de 1% de la masse salariale prévue cette année s'inscrivait dans une logique de concurrence dont la finalité serait la baisse des charges des entreprises. La résorption du chômage, c'est pour plus tard!

Une autre assemblée générale, le 29 janvier, a été l'occasion d'apprendre ce qui se passe dans les autres services et de partager nos expériences. Les discussions continuent car le mécontentement est profond. Et il y a de quoi! EDF est une entreprise publique, un service public et en plus, une entreprise prospère : elle prévoit un résultat brut de 6,5 milliards de francs en 1998 dont 2,2 milliards seraient prélevés directement par l'État au titre de la rémunération de l'actionnaire! Le résultat net s'élèverait à 1 milliard de francs. Le gouvernement pourrait donc tout à fait choisir d'améliorer les conditions de travail en embauchant des milliers d'agents supplémentaires. Mais non, c'est l'inverse qui est fait!

Des pressions sur les salaires et sur la charge de travail d'un côté, le développement du chômage et de la précarité de l'autre, ce gouvernement fait comme ses prédécesseurs et se refuse à utiliser l'argent de l'État pour embaucher directement là où c'est nécessaire. Mais il devra compter avec les employés EDF décidés à se faire entendre, et à bousculer la volonté de la hiérarchie.

COMATEC – Région parisienne

LA GRÈVE CONTINUE

Les travailleurs de la COMATEC en grève pour 7% d'augmentation des salaires, l'embauche de tous les intérimaires et les libertés syndicales, depuis le 6 janvier, tiennent bon. Au plus fort, leur mouvement a rassemblé jusqu'à 240 travailleurs (sur 730 dans l'entreprise dont 230 intérimaires) sur le lieu de ralliement permanent, dans une salle des pas perdus du RER, gare de Lyon. Actuellement, plus de 160 y passent régulièrement. Ils se relaient jour et nuit en deux équipes, de 8 heures à 20 heures puis de 20 heures à 8 heures.

Chaque jour, et à chaque équipe, pendant qu'un groupe maintient le point de ralliement gare de Lyon, une cinquantaine de grévistes, parfois plus, font une tournée de leurs lieux de travail dans les stations. C'est une sorte de piquet de grève tournant pour s'assurer que les stations ne sont pas nettoyées par des travailleurs embauchés pour la circonstance et pour aller discuter avec les non-grévistes, dont beaucoup sont de cœur avec le mouvement.

Dans l'épreuve de force, la COMATEC bénéficie du soutien logistique de la RATP, qui peut localiser les grévistes avec ses caméras ou ses équipes tournantes de la GPRS. Elle a fait venir un huissier COMATEC dans une salle de contrôle sécurité par caméras. Elle a aussi mis à la disposition de la COMATEC une cassette vidéo de 4 minutes... qui ne montre rigoureusement rien qu'elle puisse attaquer, comme ont pu le constater les avocats des grévistes. C'est surtout une manœuvre d'intimidation, mais les grévistes ont conscience d'être dans leur bon droit. Dans leurs tournées de contrôle, ils vont jusqu'à ramasser les bouteilles, les peaux de bananes, etc. tout ce qui pourrait être dangereux pour les usagers. Dans la tournée du mardi 3 février, les chefs de station RATP avaient visiblement reçu pour consigne d'appeler la police, dès que les grévistes arrivaient. Mais justement, à chaque fois qu'ils sont venus, les policiers sont repartis sans intervenir.

Lundi 2 février, une assemblée générale des grévistes s'est tenue à la Bourse du travail et a décidé de la poursuite du mouvement. Mardi 3, les grévistes ont reçu une réponse de la COMATEC à un fax envoyé le 25 janvier par l'intersyndicale CNT, FO, CFDT. Dans sa lettre, elle propose une rencontre de «discussion» pour le jeudi 5 février. Les grévistes sont fermement décidés à poursuivre leur mouvement si rien ne sort de cette réunion.

Fourmies Nord

COUP DE COLÈRE AUX VISSERIES

Mardi 27 janvier, aux Visseries de Fourmies, les délégués nous avaient réunis pour annoncer le résultat du comité d'entre prise : 1,7% d'augmentation générale, 0,7% «d'augmentation individuelle», pour l'année. Le nouveau directeur avait pourtant proclamé que les «Visseries étaient une mine d'or»... mais pas pour les mineurs sans doute.

À cette annonce la grève a été immédiatement votée. L'équipe d'après-midi s'y est mise dès son arrivée, celle de nuit également. Tout était arrêté, y compris les fours et chaînes en continu. Nous étions de 90 à 100% de grévistes suivant les équipes, revendiquant 3 F de l'heure.

Le directeur a commencé par envoyer des lettres de sanction à plusieurs grévistes. Puis il a essayé de nous faire croire que la grève allait faire fermer l'usine – elle appartient au groupe Textron, une multinationale, et a des carnets de commandes bien garnis. Il a aussi fait faire les expéditions par certains chefs. Cela nous a permis de constater qu'aucun de ces Messieurs n'était capable d'utiliser correctement une plastifieuse. Ils ont plus reçu de quolibets qu'ils n'ont expédié de vis...

Le lendemain, mercredi après midi, le directeur, après une spectaculaire et ridicule crise de nerfs, levait les sanctions et proposait 2,1% d'augmentation générale, c'est-à-dire rien, et une prime exceptionnelle de 500 F, soit pas grand-chose.

On a quand même repris le travail là-dessus, bien contents d'en avoir fait rabattre à ce jeune directeur. Mais son éducation ne fait que commencer.

Correspondant LO

LE MOUVEMENT DES CHÔMEURS CONTINUE

À Fourmies la nouvelle manifestation des chômeurs, mardi 27, a rassemblé plus de monde que les précédentes. Elle a été aussi plus déterminée. En effet, contrairement aux promesses, très peu de «secours d'urgences» ont été versés. De plus on renvoie les chômeurs de bureau en bureau, on leur dit qu'il manque des papiers ou même que les crédits sont épuisés.

La colère est donc montée d'un cran et, lors de la manifestation, les Assedic ont été envahies. Puis le cortège s'est dirigé vers les Visseries, en grève pour les salaires ce jour-là. Les blouses blanches ont fermé la grille d'entrée de l'usine, mais les chômeurs l'ont rouverte immédiatement et pendant une demi-heure il y a eu une discussion fraternelle avec les grévistes présents. Chacun sentait bien que les problèmes sont au fond les mêmes.

Le mercredi 28 l'ANPE était occupée, à plusieurs dizaines, jusqu'au jeudi soir... et à l'arrivée de trois cars de CRS. Vendredi 29 janvier les chômeurs ont donc décidé d'occuper la mairie, particulièrement le CCAS qui gère, et ne distribue pas, une partie des aides. Ils sont bien décidés à se faire entendre et voir jusqu'à ce que les sommes promises soient effectivement versées.

Norton La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

DIMINUER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN LES CACHANT

La sécurité est une des «préoccupations» de la direction de Norton à La Courneuve. C'est que les accidents du travail, à répétition et souvent graves, lui coûtent cher. Alors que faire pour y remédier?

Eh bien, il y a une solution de patron que Norton n'est d'ailleurs pas seul à utiliser et qui consiste à transformer des accidents graves avec arrêt en accidents bénins sans arrêt. Les travailleurs accidentés et arrêtés, parfois même par l'hôpital, sont ainsi invités par les chefs à ne pas envoyer leur arrêt à la Sécurité sociale, et soit à rester chez eux en étant payés, soit à venir à l'usine où on leur trouve un petit boulot jusqu'à leur rétablissement.

Lors du dernier accident de cette sorte (le travailleur s'est transpercé le doigt avec une clouteuse pneumatique), la direction a même tenté d'associer à son mauvais coup des membres du CHSCT et le médecin du travail, en plus du travailleur concerné.

Aucun n'a voulu marcher dans la combine et, cette fois, la direction en a été heureusement pour ses frais.

Correspondant LO

Voir

TITANIC de James Cameron

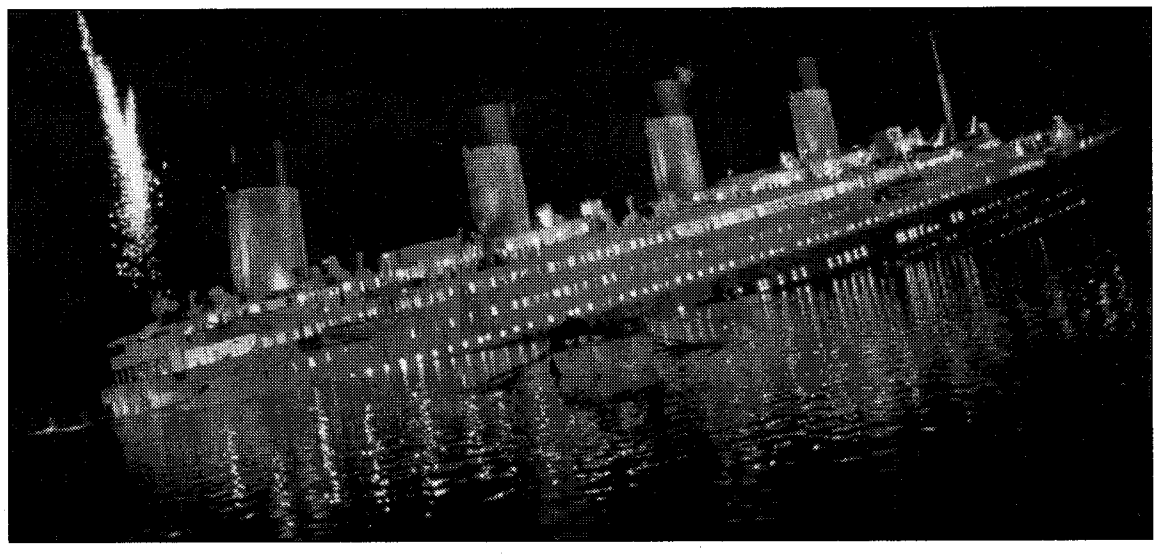

«*A mes yeux, le plus important de ce film reste l'histoire d'amour*» déclare le réalisateur de *Titanic*, James Cameron. Ce film s'organise en effet autour de cette histoire, aussi forte que brève, entre deux très jeunes gens. Avec pour toile de fond la première sortie du Titanic, terminée comme on sait en catastrophe, l'histoire sentimentale n'est quand même pas banale et surtout est assez mouvementée…

Paquebot transatlantique de la compagnie britannique White Star Line, le Titanic était le plus grand navire de son temps (291 mètres de long, 30 mètres de large, 33 mètres de haut) et avait été annoncé comme insubmersible. Il avait été construit avec des matériaux modernes, de l'acier en particulier, était particulièrement puissant (29 chaudières et 46 000 CV) et rapide. Doté de neuf ponts, il pouvait transporter 900 membres d'équipage et jusqu'à 2 700 passagers, répartis en trois classes, la première d'entre elles étant dotée d'un luxe exceptionnel.

Le 11 avril 1912, le Titanic quittait l'Irlande pour New York avec à son bord tout le gratin de l'aristocratie anglaise et américaine, mais aussi dans les ponts inférieurs une foule d'émigrants et de petites gens. Deux mondes qui n'étaient pas censés se rencontrer, deux mondes complètement opposés en mer comme à la ville. Et le metteur en scène s'attache en effet à mettre en relief les contrastes, en nous faisant par exemple, à plusieurs reprises, visiter le bateau à la suite des deux amoureux, de la cale à bagages et de la salle des machines et des chaudières, enfer brûlant où une armée d'hommes s'activent à alimenter la fournaise, jusqu'au pont supérieur où évoluent avec élégance et affectation beaux messieurs et belles dames.

Ce voyage inaugural était annoncé comme le lancement triomphal de la carrière du paquebot. Le Titanic était présenté comme un chef-d'œuvre sur le plan de sa construction et de ses capacités. En particulier, les chambres étanches, sous la ligne de flottaison, étaient censées lui permettre de naviguer même en cas de brèche. Il devait démontrer qu'il était aussi le plus rapide. Si l'on en croit le metteur en scène, les concepteurs du navire qui avaient pris place à son bord firent pression sur le capitaine pour qu'il mette «plein gaz» et augmente au maximum la vitesse du paquebot… qui dans la nuit du 14 au 15 avril 1912 heurtait un iceberg au sud de Terre-Neuve. En moins de trois heures, ce géant insubmersible sombrait. Sur les 2227 passagers, il n'y eut que 705 survivants.

Cette superproduction américaine, sortie tout droit d'Hollywood, qui dure 3 heures et demie sans pourtant qu'on ressente trop la longueur (même si parfois…) présente une évocation assez impressionnante du naufrage et en particulier, des raisons qui ont concouru à la catastrophe. Par exemple, les deux enquêtes qui suivirent mirent en évidence la mauvaise qualité de l'acier fabriqué à l'époque, le fragilisant en particulier dans les eaux très froides et permettant à l'iceberg de cisailler la coque et… les chambres étanches. Elles notèrent également que la position annoncée par le Titanic dans ses messages de détresse était fausse. Mais surtout, le film souligne le nombre insuffisant de canots de sauvetage : 16 chaloupes, ne pouvant embarquer que quelque 1 200 personnes. 52 autres chaloupes auraient été laissées à terre de façon à ne pas encombrer les ponts de promenade des premières classes. Les premiers canots de sauvetage partirent à moitié vides, chargés évidemment des éléments huppés des ponts supérieurs tandis que les passagers des ponts inférieurs restaient bloqués. La hiérarchie sociale resta omniprésente jusqu'au bout. Elle contribua à aggraver le drame, ce que montre le film, qui pourtant se refuse à donner une vision trop réaliste de la panique et de l'horreur de l'événement, dont la presse a donné une petite idée en rapportant par exemple qu'une chaloupe, dans laquelle 20 femmes avaient pris place, était chargée, lorsqu'elle a été retrouvée, de 32 hommes et d'aucune femme…

La catastrophe survint en 1912 mais il fallut attendre 1960 pour que le nombre d'embarcations de sauvetage sur les navires de croisière soit calculé en fonction du nombre total de passagers. La compagnie à laquelle appartenait le Titanic continue à faire aujourd'hui de belles affaires et des profits à l'avenant. Elle, elle n'a pas coulé…

Lucienne PLAIN

LE GONE DU CHAÂBA *de Christophe Ruggia*

Omar neuf ans en 1965, est né en France de parents algériens. C'est un gosse (un «gone» selon l'expression lyonnaise) qui vit avec sa famille dans un bidonville de la banlieue de Lyon, le Chaâba, avec une vingtaine d'autres familles algériennes.

Le film, adapté du roman autobiographique d'Azouz Begag, aujourd'hui écrivain et chercheur au CNRS, est l'histoire de ce garçon attiré par l'école et les livres, et qui par l'école et la lecture pourra s'intégrer à la société française.

Mais avant tout, la force de ce film réside dans la description vue par les enfants, sans misérabilisme, de la vie quotidienne dans le bidonville, la vie sans électricité, sans eau courante et dans la boue. Le cinéaste a su trouver le ton pour décrire la vie quotidienne de ces familles algériennes, leurs difficultés, certes, mais leurs espoirs aussi et leur chaleur. Le personnage du père d'Omar, par exemple, manœuvre dans un chantier mais qui espère une autre vie pour son fils, les relations qu'il a avec ses fils touchent vraiment. Et si l'intégration d'Omar a été réussie, on voit bien dans le film qu'elle est dûe en partie à l'école. Car c'est au fond la seule institution en France qui ouvre à ces familles, dont les pères sont venus là pour combler les besoins de patrons en main-d'œuvre, quelque possibilité d'intégration sociale. Mais elle est dûe aussi à la volonté du père qui, malgré toutes les difficultés, se bat parce qu'il veut un autre avenir pour ses enfants.

Tous les personnages, même secondaires, de ce film sonnent juste, et cela en fait un film vrai et attachant.

Marielle LEMONNIER

Fête de Lutte Ouvrière à Lille

Samedi 7 février à partir de 15h Salle de l'Espace Concorde à Villeneuve-d'Ascq

Lire

L'ANARCHISTE DE CHICAGO

Ce roman de Jünger Alberts, qui n'a rien de policier bien qu'il soit édité dans la Série Noire de Gallimard, raconte l'histoire imaginaire d'un militant anarchiste ; celui-ci serait l'auteur d'un attentat à la bombe, qui a réellement eu lieu et qui tua sept policiers lors d'un rassemblement ouvrier brutalement réprimé en 1897, à Chicago.

On se retrouve donc plongé, même si cela reste superficiellement, dans différents épisodes, comme la Commune de Paris en 1871 ou la rencontre de personnages de la gauche d'alors comme Stirner ou Bakounine, que l'auteur ne ménage pas ! On y voit, même si là aussi cela reste très succinct, la condition ouvrière de l'époque, en particulier dans des usines de Chicago. L'arrogance et la brutalité du grand patronat, comme les Pullman, les McCormick, vautours des chemins de fer et du machinisme agricole d'alors, sont montrées, ainsi que l'influence des idées anarchistes à cette époque. On lit tout cela avec intérêt.

D. NECKER

L'anarchiste de Chicago de Jünger Alberts, Coll. Série Noire de Gallimard.

LO

Manifestation du 1er février à Paris.

DES POSTES POUR L'ÉDUCATION NATIONALE !

Ces dernières semaines, les syndicats de l'Éducation nationale ont appelé les enseignants du primaire et du secondaire à faire grève et à manifester avant d'appeler à une journée de grève le 3 février.

Ces appels s'appuient, en partie, sur des revendications catégorielles légitimes, tel, pour le primaire, le passage de l'ensemble des instituteurs à la catégorie de professeur des écoles, afin, et c'est la moindre des choses, que pour le même travail les enseignants touchent le même salaire. Pour l'enseignement secondaire, c'est la revendication du maintien d'un système de mutations des enseignants à l'échelle de l'ensemble du pays, système aujourd'hui contesté par le ministre de l'Éducation nationale, Allègre. Mais ces syndicats et les mouvements auxquels ils appellent expriment en même temps des exigences et un malaise qui ne concernent pas que les enseignants, mais aussi l'ensemble des parents.

La dérisoire augmentation du budget du ministère de l'Éducation nationale pour cette année est sans effet sur la dégradation de la situation de nombre d'établissements scolaires. Ainsi, là où les effectifs diminuent, il n'est pas question d'utiliser les moyens financiers non dépensés pour améliorer la situation de l'établissement : on les utilise ailleurs. Le maître-mot du ministère de l'Éducation nationale est « redéploiement ». On n'augmente pas les moyens globaux, on colmate les brèches les plus criantes.

Diminution des effectifs scolarisés ou pas, nombre d'établissements ont vu leurs moyens pour la rentrée prochaine écornés. Les moyens en remplacements sont également visés : on diminue le nombre de titulaires chargés de cette tâche. Dans certaines académies, pour le remplacement du personnel d'entretien malade, il n'y a plus aucun effectif de réserve disponible. Pour ce qui est des enseignants, le rectorat ne se charge plus dorénavant des remplacements inférieurs à un mois.

Une refonte des zones d'éducation prioritaires, ces ZEP des quartiers difficiles, qui disposent de moyens financiers supplémentaires, est annoncée. Il s'agit là encore de récupérer de l'argent en supprimant l'appellation ZEP pour les quelques dizaines de lycées qui en disposent, pour redéployer les fonds ailleurs.

Pourtant, dans ces quartiers dits difficiles, il est indispensable de maintenir ou de créer des conditions de vie et d'éducation les moins mauvaises possibles, et même de les améliorer. Mais ce n'est pas la voie choisie par le gouvernement. Et ce ne sont pas les dizaines de milliers d'emplois dits jeunes, créés actuellement uniquement dans les écoles primaires et les collèges, qui peuvent y changer quelque chose pour l'essentiel.

Ce sont des centaines de milliers de véritables emplois qu'il faudrait créer. Le ministre se trompe : le verbe à conjuguer n'est pas « redéployer », mais « employer », tout simplement.

Michel ROCCO

« L'ÉGALITÉ, ÇA VAUT LE COÛT »

C'est ce qu'on pouvait lire, écrit sans aucune ironie… ni faute d'orthographe sur une des banderoles dans la manifestation à l'appel des organisations syndicales, SNUipp/FSU, Syndicat Enseignant et le SGEN-CFDT, lorsque dimanche 1er février les enseignants du primaire et de la maternelle sont descendus dans la rue, pour demander l'intégration de tous dans le corps des profs d'école, avec maintien de la retraite à 55 ans et le droit au logement pour tous. Et s'il reste toujours deux-tiers d'instits non professeurs d'école, lésés par une différence de salaire d'environ 5 000 F par mois à la retraite, les différents résultats des négociations ne laissent guère d'illusion sur la volonté réelle des différents gouvernements d'aboutir. L'an 2014 est toujours en vue pour l'intégration de tous !

Allègre, l'actuel ministre de l'Éducation nationale, tout en reconnaissant l'injustice produite par cette situation, fait de l'intégration dans le corps des profs d'école, selon une lettre aux organisations syndicales du 18 novembre, « *une récompense de la qualité, du dévouement, de la difficulté de la tâche. Ceux qui font plus d'efforts doivent être récompensés* ».

Si Jospin, père de cette réforme, reconnaît qu'il y a eu des « ratés », le moins que l'on puisse dire est que les budgets, quels que soient les gouvernements, n'ont pas été conçus pour satisfaire cette revendication. Car l'autre argument pour ne pas appliquer les projets d'intégration, c'est que le budget ne le permet pas. Pourtant, de l'argent il y en a : quelques temps après la création du corps des profs d'école fut mis en place le « hors classe », catégorie réservée aux rares mieux notés. Ainsi entre un instit partant à la retraite et un PE hors classe partant à la retraite il y a environ 10 000 F de différence par mois…

Après cela on vient nous faire des remarques sur notre motivation, notre conscience, notre « rayonnement personnel »… pour justifier cette inégalité. À travail égal, salaire égal, c'est ce qu'il importe maintenant d'obtenir : « *C'est pas dans dix ans, c'est pas dans cinq ans qu'on veut satisfaction, c'est maintenant* », criaient les manifestants. Mais pour cela, les enseignants en colère devront aussi dépasser les organisations syndicales, liées actuellement par leur sympathie avec le gouvernement… et se poser la question de le faire avec les autres travailleurs.

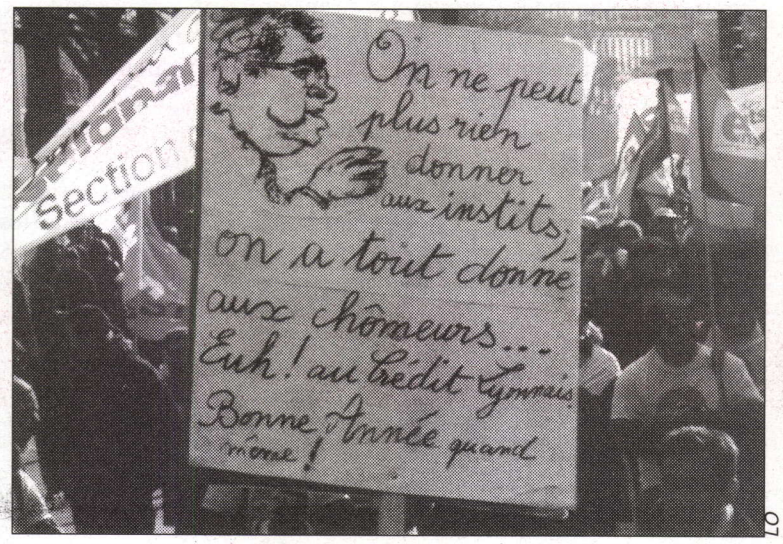

LO

Abbeville (Somme) LES LYCÉENS CONTRE LE CHÔMAGE

À Abbeville, commune picarde de 24 000 habitants, les lycéens ont fait grève pendant trois jours contre le chômage et se sont largement répandus en ville.

Au cours de la dernière semaine de janvier, le comité local de chômeurs d'Abbeville avait continué son action en participant à un rassemblement d'une centaine de personnes au centre ville à l'appel de la CGT et en occupant les Assedic à une vingtaine pendant une matinée.

Cependant, la surprise est venue des jeunes du lycée Boucher-de-Perthes. Lundi soir, 26 janvier, un tract manuscrit appelait à se rassembler le lendemain à 13 h en soutien aux chômeurs. Mais le mardi dès 8 h, pratiquement tous les élèves étaient dans la cour et à 13 h un cortège de plus de 1 200 lycéens a traversé la ville jusqu'à la gare. Des manifestants se sont assis un moment sur les rails. Ils ont aussi bloqué un rond-point en ne laissant passer que les automobilistes qui klaxonnaient leur soutien aux chômeurs. Durant l'après-midi, nul ne pouvait ignorer les lycéens, pas même le maire RPR qui a reçu une délégation pour leur affirmer, sans rire, qu'il les soutenait par solidarité et qu'il transmettait leurs doléances au… président de la République.

Tandis que le maire pérorait, la police municipale passait le relais à la police nationale pour encadrer fortement le cortège. Quand il est passé devant le lycée agricole, les élèves de cet établissement se sont rassemblés dans la cour mais ont été empêchés de sortir par la police tandis que le lycée privé Saint-Pierre était cadenassé. De son côté, la SNCF ne restait pas inactive contre les lycéens : elle infligeait aux manifestants une amende de 960 francs, pour le préjudice subi parce que l'occupation des voies avait retardé un train de dix minutes ! Une indemnité que retiendront les usagers victimes de retards à l'ordinaire tout à fait indépendants des lycéens…

Le lendemain, un nouveau cortège rassembla un peu moins de monde mais fut rejoint par un petit groupe du lycée agricole. La police empêcha les manifestants d'aller saluer les grévistes de la Générale des Eaux qui refusent le blocage des salaires pendant deux ans, prévu pour accompagner le passage de 36 à 35 heures hebdomadaires, et réclament l'embauche. Les jeunes qui donnaient un rythme à la manifestation grâce à leur tambour furent embarqués au commissariat.

Le jeudi, les discussions fusaient et les réunions se multipliaient à l'intérieur du lycée. Les cours ne reprirent que le lendemain. Certains pensaient qu'après des propos rassurants du sous-préfet selon lesquels les entreprises reconnaîtraient la « valeur » des diplômes délivrés par l'Institut Universitaire de Technologie, le mouvement n'avait plus sa raison d'être. Mais d'autres se sentaient toujours mobilisés par la solidarité avec les chômeurs et l'inquiétude sur leur propre avenir et celui de toute la jeunesse.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995